CABINET DE RECRUTEMENT
LES CONSEILS DE LA RÉDACTION...

ILS FONT LES DÉPARTEMENTS
RENCONTRES INÉDITES ET EXCLUSIVE P9

VENTE UNIQUEMENT PAR ABONNEMENT
5972985547411 1

LE JOURNAL DES DEPARTEMENTS

LE JOURNAL DES DEPARTEMENTS N°2-SEPTEMBRE 2021

FRANÇOIS SAUVÉT
ENTRETIEN EXCLUSIF

RECRUTEMENT : COMMENT EMBAUCHER VOS COLLABORATEURS

ANCT LES DÉPARTEMENTS EN CARTES

NOUS ÉDITONS VOTRE LIVRE

POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.LEJOURNALDESDEPARTEMENTS.FR

E D I T O R I A L

Par Olivier de Brabois
Rédacteur en chef du journal des département

A la suite des dernières élections, les exécutifs se sont installés dans chacun de nos départements. Avec souvent des changements que nous avons présentés dans notre dernier numéro.

Durant l'été, comme une seconde ou troisième couche, voilà les nominations de Directeurs généraux de services ou des Directeurs de cabinet. Beaucoup de changements ; des transferts entre collectivités. Un mercato que nous présentons dans un dossier précieux avec le point à aujourd'hui. Des recrutements sont en cours, d'autres nominations sont prévues dans les jours à venir et nous actualiserons cela dans notre numéro d'octobre.

Changement aussi à la tête de l'Association des Départements de France (ADF) avec un nouveau Président, François Sauvadet, un nouveau directeur général, Bernard Schmeltz.
Marc Suivre, directeur de cabinet en Côte d'Or rejoint aussi François Sauvadet à l'ADF.
La réforme 4D devenue 3DS, puisque la décomplexification s'est transformée en simplification sera-t-elle votée avant la fin de la mandature ?

Jacqueline Gourault qui nous a reçus pour un entretien exclusif en est persuadée. Elle s'accommode bien de la plupart des modifications proposées par le Sénat. Son expérience des collectivités locales et de la chambre haute lui a certainement facilité la tâche. Malheureusement cette réforme reste bien timide et l'on peut regretter la frilosité sur les gestionnaires de collèges ou la médecine scolaire. Leur transfert aux Départements relève de l'évidence et aurait été une mesure de simplification.

Notre partenaire, l'institut de sondage Odoxa fait un point sur le plan de relance et sur ses conséquences pour le domaine des travaux publics.

Parce que nous avons vocation a faire connaître les expériences développées dans nos territoires, nous évoquons deux innovations majeures : Taxirail qui peut révolutionner les transports en milieu rural en réutilisant des voies ferrées existantes et le robot pour décontaminer les salles de classe qui intervient de façon rapide et efficace.

Nous évoquons aussi ce qui se passe du côté des départements. N'hésitez pas à nous informer de vos nouveautés, innovations, expériences. Nous serons heureux de les relater dans nos prochains magazines.

Bernard de Froment continue à tenir la rubrique juridique et insiste sur l'importance et l'intérêt des audits de début de mandat.

Enfin nous sommes heureux de deux nouvelles collaborations pour des rubriques régulières avec Cécile Delozier, spécialiste en communication, qui nous confie ses secrets, et avec Simon Houdebert, passionné de politique qui nous parle des livres qu'il a lus et aimés.

Durant l'été, nous avons noué de nombreux liens avec des partenaires qui vont donner lieu à des conventions qui se traduiront dès le numéro d'Octobre par de nouvelles rubriques.

Pour recevoir gratuitement ce magazine par voie numérique, merci d'indiquer votre adresse dans notre page contact : www.lejournaldesdepartements.fr
Bonne lecture.

Olivier de Brabois

o.de-brabois@lejournaldesdepartements.fr

Le Journal des Départements
N°2 Septembre 2021

1er Partenaire média des départements de France, Le Journal des Départements est un magazine mensuel publié par la société OJP Presse.

Retrouvez-nous sur Linkedin, Facebook, Twitter et Instagram, @lejournaldesdepartements

OJP PRESSE
PUBLIC RELATION

Les articles "Public Relation" publiés dans les magazines du Journal des Départements sont rédigés par les partenaires commerciaux.
Les opinions exprimées ainsi que les illustrations utilisées dans ces articles n'engagent que leurs auteurs.

IMPRESSION DIFFUSION
Les magazines sont imprimés en France chez Imprimerie à Réaction 41 rue du Bréteil 33320 Eysines.

Ils sont diffusés en publipostage ciblé auprès des décideurs et par abonnement ouvert aux entreprises et collectivités des départements Français.

JAQUELINE GOURAULT ENTRETIEN EXCLUSIF

Organisation territoriale, abstention aux élections, loi 3DS, autonomie des collectivités, avenir des départements...

TRAVAUX PUBLICS DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Travaux publics : alors que la reprise des investissements s'annonce dans les collectivités...le nouveau plan de relance gouvernemental est fortement attendu !

NOMINATIONS

De très nombreux changements dans les Départements.
Un véritable mercato !
Merci de nous transmettre vos évolutions professionnelles pour que nous puissions en faire part dans notre magazine.

DOSSIER:

Les équipes dirigeantes de nos départements.

FRANÇOIS SAUVADET, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ADF

L'homme de la situation

GRAND ENTRETIEN JURIDIQUE:

Audit des comptes et des procédures : n'attendez pas les contrôles des chambres régionales des comptes pour procéder aux ajustements et correctifs nécessaires !

ENTRETIEN AVEC CÉCILE DELOZIER

Spécialisée en communication, Cécile DELOZIER accompagne des élus dans leur prise de parole partout en France.

Le Journal des Départements
est une Marque de la société OJP Presse, SAS au capital de 1000,00€

SIÈGE SOCIAL
331 rue d'Alsace, 45160 Olivet
France

Directeur de la publication
Jean-Philippe Delbonnel

Rédacteur en chef
Olivier de Brabois

RÉDACTION - Orléans
331 rue d'Alsace, 45160 Olivet
info@ojppresse.com
T 02 79 93 19 91

RÉDACTION - Paris
46 quai Louis Blériot, 75016 Paris
info@ojppresse.com

Ont notamment participé à ce numéro Guillaume Philippot, Olivier de Brabois, Jean-Philippe Delbonnel, Mathilde Haas, Bernard de Froment, Simon Houdebert, Erwan Lestrohan, Mathieu Geagea, Maurice Leroy, Cécile Delozier,

TRIBUNES
Vous êtes un(e) élu(e), un(e) décideur politique et vous désirez rédiger une tribune à paraitre dans l'un de nos prochains numéros ? Contactez la rédaction par mail sur info@delbopresse.com en précisant dans l'objet « Tribune LJD ».

PUBLICITÉ
Pour toute information ou demande relative à des insertions publicitaires, envoyez votre demande sur l'adresse info@ojppresse.com en précisant dans l'objet : «Publicité LJD ».

ABONNEMENTS
Société OJP PRESSE
Siège sociale :
331 Rue d'Alsace, 45160 Olivet - France
info@ojppresse.com
T 02 79 93 19 91

MENTIONS LÉGALES
IRCS Orléans
Siret : en cours d'attribution
Code APE 5814Z
N° ISSN : en cours d'attribution
Dépôt Légal 02-2021

CRÉDITS PHOTOS
Unsplash, Delbo Press, OJP Presse.
Terra: Damien Carles, Arnaud Bouissou

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation qu'elle soit intégrale ou partielle, quels qu'en soient le procédé, le support ou le média, est strictement interdite sans l'autorisation expresse et écrite par le magazine, sauf les cas prévus par l'article L-122-5 du code de la propriété intellectuelle.

PERSPECTIVES DES COMMUNES ET VISION POST-COVID

TRAVAUX PUBLICS : ALORS QUE LA REPRISE DES INVESTISSEMENTS S'ANNONCE DANS LES COLLECTIVITÉS…LE NOUVEAU PLAN DE RELANCE GOUVERNEMENTAL EST FORTEMENT ATTENDU !

Cette grande enquête a été conduite pour le groupe NGE auprès d'un échantillon large de parties prenantes des travaux publics dans les collectivités. Du 2 août au 3 septembre 2021, ce sont 308 maires et élus de collectivités locales, responsables de services techniques de collectivités et responsables de bureaux d'études qui ont été interrogés par téléphone.

Le premier grand enseignement de notre enquête est la reprise annoncée des investissements des collectivités dans les travaux publics. Alors que ceux-ci avaient été fortement impactés par la crise sanitaire, entraînant le report voire l'annulation de nombreux projets, l'heure semble être à la relance. Aujourd'hui, les élus sont 8 fois plus nombreux à prévoir une augmentation (48%) qu'une diminution (6%) des investissements de leur collectivité en matière de travaux publics dans les 12 prochains mois alors qu'un peu moins de la moitié (46%) tablent sur une stabilité des montants investis.

Et cette reprise de l'investissement des collectivités dans les travaux publics pourrait susciter une « dynamique à 360° » pour l'écosystème territorial. Non seulement les parties prenantes du BTP au niveau local anticipent de réaliser plus de projets de travaux publics (61%) mais elles pensent aussi créer plus d'emplois liés aux travaux publics (56%) et mettre en place plus de formations des agents (40%).

En écho aux grands changements de modes de vie opérés par les Français post-épidémie de Covid et sur fond d'augmentation de leurs préoccupations écologiques, les élus indiquent que leurs trois priorités principales pour les prochaines années seront l'éducation et la jeunesse (37%), les modes de déplacements (31%) et la protection de l'environnement (28%), juste devant le logement (24%), puis la sécurité (17%) et l'activité économique (13%).

Et dans le contexte actuel de transition écologique et de réorganisation des mobilités locales, les priorités des collectivités en matière de travaux publics seront logiquement centrées sur les enjeux environnementaux et les déplacements avec, en tête, la rénovation des équipements existants (35%) et la maintenance et l'entretien de la voirie (32%), devant la construction de nouveaux équipements de sports et de loisirs (20%).

Les avis sont très tranchés lorsque l'on évoque le plan de relance du Gouvernement face à la crise sanitaire : ces moyens sont bien accueillis…mais jugés insuffisants. En effet, 75% des parties prenantes du BTP au niveau local valident que ces financements aideront les collectivités à réaliser les travaux publics dont elles ont besoin dans les prochains mois mais ils sont aussi 52% à penser qu'ils ne seront pas suffisants ! Si la posture des collectivités est donc plutôt critique à l'égard des aides post-Covid apportées par l'exécutif, nul doute qu'elles accueilleraient avec satisfaction un élargissement du soutien aux travaux publics et/ou du dispositif de relance nationale comme pourrait l'annoncer Emmanuel Macron dans les prochaines semaines.

Des aides élargies qui pourraient également bénéficier à un meilleur déploiement de la transition écologique. Dans les communes, le sentiment d'être en avance dans ce domaine progresse mais reste minoritaire : 32% des maires ont le sentiment que leur ville est plutôt en avance (+4 points en 1 an) et ils se sentent moins en retard (15% soit -12pts en comparaison à 2020). Majoritairement, ils ne se sentent pas engagés dans une dynamique positive : 53% ne s'estiment ni en avance, ni en retard.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Perspectives en matière de travaux publics : prévision d'une reprise des investissements, autour des enjeux environnementaux et de redéploiement des mobilités

48%

Toutes les parties prenantes des travaux publics dans les collectivités, notamment les maires (48%), anticipent une reprise de l'investissement pour l'année à venir

61%

Une reprise des investissements en matière de travaux publics qui devrait avoir de multiples bénéfices locaux : plus de projets (61%), plus de créations d'emplois (56%), et plus de formations des agents (40%)

37%

L'éducation et la jeunesse (37%), les modes de déplacements (31%) et la protection de l'environnement (28%) sont en tête des priorités des élus pour les prochaines années

35%

Et dans le contexte actuel de transition écologique et de redéploiement des mobilités locales, les priorités des collectivités en matière de travaux publics seront logiquement centrées sur les enjeux environnementaux et les déplacements avec en tête la rénovation des équipements existants (35%) et la maintenance et l'entretien de la voirie (32%).

France relance : des collectivités en attente de financements plus solides pour soutenir les travaux publics…et la transition écologique ?

75%

Plan de relance post-Covid : un dispositif bien perçu comme une aide pour réaliser des travaux publics (75%)… mais majoritairement jugé insuffisant (52%).

32% **15%** **53%**

Transition écologique : le sentiment d'être en avance progresse (32%, +4 points en 1 an chez les maires) et les maires se sentent moins en retard (15%, -12pts vs. 2020) mais ils ne se disent pas pour autant engagés dans une dynamique positive : 53% s'estiment ni en avance, ni en retard.

GRAND ENTRETIEN AVEC JACQUELINE GOURAULT

Organisation territoriale, abstention aux élections, loi 3DS, autonomie des collectivités, avenir des départements…

JACQUELINE GOURAULT MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Madame la Ministre, parlez-nous de l'organisation territoriale, de ce fameux millefeuille territorial toujours critiqué. Lors du quinquennat Sarkozy, la solution semblait la création du conseiller territorial. Sous le quinquennat Hollande, il fut envisagé la suppression des départements. Quelle est votre position à ce sujet ? Le Département, est-il un niveau à supprimer, relancer, développer ?

Le redécoupage régional opéré par François Hollande, en créant de grandes régions, a paradoxalement renforcé les départements. On le voit très nettement en Nouvelle Aquitaine. Les départements ont été affermis dans leur existence parce qu'ils jouent un rôle de proximité et de relais avec les régions et sont notamment identifiés comme les garants des solidarités sociales. On les menaçait de disparition, ils ont en réalité retrouvé une nouvelle vigueur : il faut s'en réjouir !

En ce qui concerne les conseillers territoriaux, leur création a achoppé sur le mode d'élection. Je me souviens des débats au Sénat. Ma famille politique (MoDem, note de la rédaction) y est favorable sur le principe mais, comme souvent, la « mécanique » pose de multiples questions. On partait de l'idée du rapport Balladur : instituer un conseiller territorial qui soit à la fois conseiller régional et départemental. Le mode d'élection joue un rôle absolument fondamental dans ce cadre : proportionnelle, scrutin majoritaire à deux tours, circonscriptions multiples ou circonscription unique…? Et comme on le sait, la représentativité doit être assurée, notamment dans les grandes régions, avec des risques de disparités à gérer entre départements plus urbains et départements plus ruraux. Récemment le projet a été remis sur la table, mais pas par le Gouvernement.

Le quinquennat actuel pourrait-il se définir comme « pas de big bang territorial, mais pas d'immobilisme » ?

Soulignons qu'à l'arrivée du Président de la République, le grand leitmotiv des élus était : « pas de grande réforme territoriale ». Il faut réaliser que les trois derniers Présidents de la République ont procédé à beaucoup de réformes territoriales et la majorité des élus demandaient une pause institutionnelle, ce que le gouvernement a respecté. Je crois que les départements sont solides et ont de l'avenir, ce qui n'empêche pas de se poser d'autres questions en matière d'évolutions : nous avons par exemple dans ce mandat fait évoluer l'Alsace, en créant la Collectivité européenne d'Alsace, fusion des deux départements en un seul et disposant de compétences spécifiques, parce qu'il s'agissait de la volonté des élus locaux.

DÉPLACEMENT DE JACQUELINE GOURAULT ET JULIEN DENORMANDIE À LA CITÉ FERTILE, TIERS-LIEUX SITUÉ À PANTIN CRÉDIT PHOTO: ARNAUD BOUISSOU / TERRA

Face à l'immobilisme, nous proposons des mises au point « sur mesure » lorsqu'elles peuvent améliorer l'efficacité de l'action publique.

Dans ce cadre, le gouvernement a plus écouté les élus que la population qui s'était déjà prononcée par référendum contre cette fusion ?

Le référendum portait à l'époque sur la fusion de la région Alsace avec les départements des Bas et Haut-Rhin. Si nous avons concrétisé la fusion des deux départements souhaitée aussi bien par les habitants que les élus locaux, nous n'avons pas touché au périmètre de la Région Grand-Est.

Avec La loi Notre, le renforcement des régions et des métropoles, à l'exemple de Lyon ou de Marseille, le Département voit son périmètre d'action limité, et souvent on sent une frustration de ne plus pouvoir agir notamment sur les aspects économiques, frustration contournée par la création d'agences d'attractivité. Cela interroge sur ce qu'il reste aux départements.

Le mot métropole recouvre des réalités distinctes, aussi bien géographiques que juridiques, notamment pour prendre en compte des rapports différents avec les départements. A Paris, la métropole du Grand Paris couvre ainsi quatre départements, dont Paris. A Lyon, une collectivité à statut particulier a été créée, avec la fusion de la métropole et d'une partie du département menée par deux acteurs locaux.

A l'inverse, à Marseille, la métropole est une intercommunalité, issue de la fusion de plusieurs intercommunalités antérieures, qui est totalement indépendante du département, alors même que la métropole de Marseille couvre presque l'ensemble de son territoire, sauf le pays d'Arles, qui est très réfractaire à entrer dans la métropole telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. Dans ces différentes configurations les départements trouvent leur place.

Il faut écouter les territoires, et répondre à leurs attentes en restant autant que possible à droit constant.

Fusion des départements

L'évolution institutionnelle que nous avons concrétisée en Alsace illustre qu'il faut écouter les territoires, et répondre à leurs attentes en restant autant que possible à droit constant. J'ai par exemple noté que les programmes des candidats bretons aux dernières élections régionales et départementales évoquaient pour beaucoup l'idée de fusionner départements et région pour ne faire qu'une seule collectivité !

JACQUELINE GOURAULT MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DISCOURS DE JACQUELINE GOURAULT LORS DE LA CONCERTATION RÉGIONALE SUR LE PROJET DE LOI DÉCENTRALISATION, DIFFÉRENCIATION ET DÉCONCENTRATION À ARRAS
CRÉDIT PHOTO: DAMIEN CARLES / TERRA

Peut-on dire que la crise des gilets jaunes et la crise du covid ont conforté les spécificités locales ?
Il me semble que les Français ont un besoin de proximité évident et, qu'on le veuille ou non, les communes, les intercommunalités, les départements sont, par leur taille, au plus près de la vie quotidienne des habitants. On a même parlé d'un jacobinisme régional en raison de leur taille accrue. Par exemple pour aller de la Lozère au chef-lieu régional il faut 5 heures de route, pour aller de La Souterraine à Pau il faut 7 heures ! Ne serait-on pas toujours le jacobin de quelqu'un d'autre ?

Abstention
Venons-en aux dernières élections avec cette abstention qui a touché l'ensemble du pays. Le vote de proximité semble disparaître, et on a le sentiment qu'il n'y a plus que la présidentielle qui compte. Les élections locales deviennent le premier étage d'une primaire présidentielle à gauche comme à droite. Quel est votre sentiment sur cette fracture électorale ? Y a-t-il une raison ? Les citoyens se désintéressent-ils complètement de l'action locale ?
Il me semble qu'une multitude de raisons sont responsables de ce désengagement global de la vie commune. Il y a des phénomènes culturels, éducatifs, sociétaux : notre société a de moins en moins de sens collectif et est de plus en plus tournée vers l'intérêt personnel. C'est un mouvement global et général, qui affecte toutes les tranches d'âge.

Ce n'est pas une fatalité. Il faut aller de l'avant, en renouvelant les modes d'éducation populaire.

Il y a quelques décennies le non-vote était impensable, on connaissait les dates des élections, on savait qu'il fallait aller voter, on faisait attention à ne pas prévoir de fête de famille à ces dates. Il y avait un rituel de l'élection et du vote, et ce phénomène se délite peu à peu progressivement.

Ce n'est pas une fatalité. Il faut aller de l'avant, en renouvelant les modes d'éducation populaire. Beaucoup de maires de Bretagne, quelle que soit leur étiquette ou presque, sont passés par la JEC (jeunesse étudiante chrétienne) ou la JOC (jeunesse ouvrière chrétienne). C'était une formation aux institutions, une formation sociale et sociétale. C'était l'Église en Bretagne, et les mouvements laïques et populaires dans d'autres régions. Il faut agir, sans nostalgie et en s'adaptant aux attentes de notre époque. L'école doit faire sa part mais il faut aussi s'appuyer sur les associations, les familles, les citoyens de toutes les générations qui veulent s'investir dans la vie civique.

Il faut aussi mobiliser tous les outils numériques disponibles pour organiser le débat public et les modes d'élection.

Je suis plutôt favorable à cette loi anti-cumul mais force est de constater qu'elle bouleverse la vie politique française

Quel a pu être l'impact de la loi anti-cumul : est-ce que cela n'a pas coupé le lien entre les électeurs et les politiques ?
Je suis plutôt favorable à cette loi anti-cumul mais force est de constater qu'elle bouleverse la vie politique française. On n'en a pas mesuré encore toutes les conséquences. Lorsque je suis devenue ministre en 2017, au moment où s'est appliquée la loi, j'ai constaté que tous les grands élus étaient absents des hémicycles. Désormais pour les voir, il faut aller à leur rencontre dans leur territoire, ce qui est très utile bien sûr mais plus long et difficile à réaliser. Leur absence dans les hémicycles du Parlement crée un coupe-circuit, une rupture dans la chaîne de relation.

Parlez-nous de loi 3DS, ex 4D ? Sera-t-elle bien adoptée avant la présidentielle ? Qu'en est-il des gestionnaires de collèges et de la médecine scolaire ?
La discussion au Sénat s'est très bien passée. Le travail des commissions a permis d'intégrer de nombreux nouveaux articles dont le Gouvernement n'a pas proposé la suppression, notamment une partie importante des 50 propositions formulées par le Sénat dans son rapport « Pour le plein exercice des libertés locales ». Enfin, en séance, un débat apaisé a permis d'enrichir substantiellement le texte.

Sur les routes, le logement, la poursuite de la loi SRU, le principe de différenciation, la simplification, il y a beaucoup d'éléments que nous préserverons lors de la seconde lecture à l'Assemblée nationale. A quelques exceptions près, toutes les mesures de l'accord de méthode signé par le Premier ministre et l'ADF en décembre 2020 figurent dans le texte.

il nous faudra revenir sur l'intercommunalité

Il nous faudra en revanche revenir sur l'intercommunalité, sur laquelle il y a eu un recul lors de cette discussion ; de même que sur les intendants et les gestionnaires de collège. Mais il me semble que nous pouvons facilement trouver un accord sur le texte définitif.

JACQUELINE GOURAULT MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

D'une manière générale, tout ce que nous présentons, nous l'avons négocié avec l'Assemblée des Départements de France !

Le département a de plus en plus l'impression d'être un simple exécutant des décisions prises par l'État, notamment en matière de protection de l'enfance ou de personnes âgées. Et l'absence d'autonomie fiscale les rend complètement dépendant, surtout s'il y a une renationalisation du RSA.

D'une manière générale, tout ce que nous présentons, nous l'avons négocié avec l'Assemblée des Départements de France ! Sur les ressources, c'est le grand débat qui va s'ouvrir : qu'est-ce qui compte ? On pense que l'autonomie financière est directement liée au fait de pouvoir lever soi-même l'impôt : c'est la tradition française.

Mais en Allemagne, elle réside dans le débat budgétaire que tous les Länder ont chaque année au Reichstag avec la Chancellerie ! Les recettes fiscales des Länder et des communes proviennent très majoritairement d'impôts d'État, comme la TVA, dont les collectivités ne maîtrisent pas les taux.

Il est vrai que le département, qui est la plus ancienne des collectivités depuis la Révolution française en dehors des communes...

Il est vrai que le département, qui est la plus ancienne des collectivités depuis la Révolution française en dehors des communes, a toujours vécu avec ses impôts locaux, en particulier la taxe foncière. Mais la question actuelle pour les départements est : face à la volatilité de leurs ressources - qui peuvent diminuer en cas de coup dur tandis que leurs dépenses, notamment sociales, continuent de croître dans le même temps - comment leur garantir des recettes dynamiques solides et les aider en cas de retournement de conjoncture ? Ce n'est pas une situation théorique : en 2020, quelques départements, une minorité, ont perdu des DMTO ; et un grand nombre de départements ont vu augmenter leurs charges de RSA.

Recentralisation du RSA

D'où la recentralisation du financement du RSA en Seine-Saint-Denis, comme nous l'avons fait ces dernières années en Guyane, à Mayotte puis à La Réunion ! En gros certains Départements de gauche étaient plutôt pour, ceux de droite plutôt contre ; certains Départements urbains étaient plutôt pour, les ruraux plutôt contre – car ils craignaient que cela ne remette en cause le rôle du département. Or, je précise qu'il s'agit de recentraliser le financement du RSA, pas le travail d'insertion, qui restera du ressort des Départements qui pourront y consacrer d'autant plus de moyens qu'ils seront libérés de la charge financière du RSA.

C'est la volonté du Président Emmanuel Macron de placer le département comme lieu de déconcentration de l'action locale.

En parlant du préfet, on a l'impression que sur chaque dossier il doit renvoyer vers d'autres services, la DRAC, l'ADEME, Pôle Emploi, la Préfecture de région, et qu'il ne possède plus les manettes de l'État.

C'est une situation dont nous héritons, mais c'est pour cela que nous avons entamé le chemin en sens inverse. C'est la volonté du Président Emmanuel Macron de placer le département comme lieu de déconcentration de l'action locale.

Cela passe aussi par une réorganisation des services de l'État et une administration plus déconcentrée. Le projet de loi 4D prévoit ainsi que le préfet de région sera le délégué territorial de l'ADEME. Nous pourrions aussi prendre pour exemple l'implantation des services des finances publiques dans les territoires ruraux initiée en 2020 ou le maintien de toutes les sous-préfectures depuis le début du quinquennat. Les Français sont très attachés à cette proximité, aussi bien envers leurs élus qu'envers l'État de proximité.

Notre publication est destinée aux départements, aux décideurs publics et aux acteurs départementaux. Quel message particulier souhaiteriez-vous leur faire passer ?

La spécificité de notre pays réside dans la conciliation d'un Etat fort, d'un grand nombre de communes hérité de l'Ancien régime, des départements nés après la Révolution et des institutions plus récentes que sont les régions ou les intercommunalités. Les Français sont attachés à chacun de ces piliers institutionnels. L'esprit de nos concitoyens, et à travers eux, de leurs élus, c'est de considérer qu'il y a une action publique, qu'elle émane de l'État ou des collectivités territoriales. Et que c'est dans la complémentarité que se fait son efficacité. Toute ma vie, j'ai combattu les oppositions que l'on pouvait faire entre État et collectivités territoriales, ou entre urbain et rural. Un exemple suffit à le montrer : la réussite de la campagne de vaccination dans notre pays. Le succès des politiques publiques ne se réalise que dans une action conjointe, main dans la main. Plus on oppose nos institutions, moins les gens vont voter.

JACQUELINE GOURAULT SIGNE LE LIVRE D'OR DE LA MAIRIE LORS DE SON ARRIVÉE À ARRAS
CRÉDIT PHOTO: DAMIEN CARLES / TERRA

ENTRETIEN AVEC RÉGIS COAT

INNOVATION : TAXIRAIL

« Sauver les petites lignes ! » Un entretien avec Régis Coat président de TAXIRAIL
Alors que le GIEC vient de remettre son rapport alarmant sur le climat, une start-up bretonne a pour ambition de révolutionner le transport de voyageurs et de petits colis sur les lignes secondaires du réseau ferré français.

Présentation de Régis Coat :
Créateur, innovateur, concepteur de nombreux systèmes innovants dans les transports, l'énergie ou la défense, Régis Coat est entrepreneur depuis 2002 et dispose de plus de 20 ans d'expérience en tant que consultant sur de grands projets industriels. Également expert et conférencier auprès de plusieurs organismes et collectivités, il a été lauréat de nombreux prix et de concours.

Concrètement, qu'est-ce que TAXIRAIL ?
« TAXIRAIL est un train léger autonome qui change le paradigme en assurant un service attractif pour les voyageurs et un coût maîtrisé pour la collectivité sur les lignes de desserte fine, indispensables au service public et à l'aménagement du territoire mais structurellement déficitaires. C'est un train compact et très léger qui a une capacité maximale de 40 personnes dont 16 assises, 2 emplacements PMR ainsi que des emplacements pour vélos. Pour les heures de pointes, il est prévu un attelage virtuel qui permettra de faire circuler ensemble trois modules, soit une capacité maximale de 120 passagers. Il fonctionne à l'hydrogène et sa vitesse maximale en exploitation commerciale est de 100 km/h. Comme il est autonome, TAXIRAIL peut assurer un service 24h/7j et aux heures creuses, il peut assurer du transport à la demande ».

Quel est l'intérêt de TAXIRAIL pour les territoires ?
« TAXIRAIL répond à la fois aux problématiques sociales et économiques des territoires ruraux en assurant un accès pour tous les publics à la mobilité et une attractivité accrue de ces territoires pour y vivre ou y entreprendre. De plus, l'urgence climatique - à nouveau rappelée par le dernier rapport du GIEC - ainsi que les objectifs précis, ambitieux et mobilisateurs édictés par les COP successives ne cessent de mettre en exergue la pertinence de TAXIRAIL comme solution de report modal décarboné en zone rurale et péri-urbaine, où la voiture est le plus souvent indispensable ».

Comment avance le projet ?
« Le projet TAXIRAIL est à un stade avancé de développement et, sur notre segment du train léger autonome, nous avons une avance tant technique et technologique que conceptuelle. Nous avons récemment signé avec la communauté d'agglo Caux-Seine (76) une première étude de faisabilité pour la ligne Bréauté/Port-Jérôme, qui devrait également accueillir les premiers roulages fin 2022 ».

ENTRETIEN AVEC JEAN-PHILIPPE FISCHEL

INNOVATION : UN ROBOT DÉCONTAMINEUR

Le département de l'Eure utilise un robot nommé Light Strike pour décontaminer des espaces communs notamment salles de classe et réfectoires. Solution proposée par la start-up normande UVFS Service qui commence à déployer cette solution dans plusieurs départements. Rencontre avec Jean-Philippe FISCHEL, 52 ans, directeur général d'UV Flash Service. (UVFS)

Jean-Philippe Fischel
directeur général
UV Flash Service
Pratique :
www.uvflashservices.fr

On parle d'innovation. Quelle est la particularité de ce produit ?

Il s'agit d'un robot mis au point par Xenex, une société du Texas, robot largement utilisé aux Etats-Unis pour la désinfection des blocs opératoires et pour lutter contre les maladies nosocomiales

Ce type de robot est aussi utilisé dans le domaine public, comme les stades, la NFL, les Spurs de san Antonio, les hôtels et Palaces… où il permet d'éradiquer les bactéries avec une efficacité de 99.99%

UVFS est Agent et partenaire de la société AB MEDICA à des fins de commercialisation du robot en France pour les milieux non médicaux

Dans la pratique, comment cela fonctionne-t-il ?

C'est l'utilisation d'une lampe au xénon (gaz contenu dans l'air que l'on respire) qui permet avec cette lumière intense (plus intense que la lumière du soleil), pulsée de casser le brin d'ADN du virus. Le robot, Lightstrike, déploie un mat d'où une lampe au xénon flashe 67 fois par seconde et élimine virus, bactéries ou spores. Cela permet de décontaminer en deux minutes totalement une surface de 30 m²

Il n'utilise aucun produit chimique et est plus efficace que l'eau de Javel. Il s'agit d'une décontamination biologique et écologique et qui permet d'atteindre toutes les surfaces, contrairement à un nettoyage manuel où on en oublie toujours.

Auprès de qui proposez-vous ces robots ?

Dans les secteurs les plus variés : entreprises comme des plates-formes logistiques d'Intermarché, hôpitaux, hôtels ou club sportifs (stade de Caen). Et puis les collectivités pour les salles de classe. Dans une salle de classe où il y a eu un cas positif Covid-19, le robot la décontamine en quelques minutes.

En réalité nous intervenons à deux niveaux : avec les robots en curatifs, mais aussi en préventif grâce à des armoires pour purifier l'air.

Vous venez d'évoquer les armoires dites « purificateurs d'air ». De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de systèmes plus légers et moins couteux, « le système WOLF AIR PURIFIER , avec une installation rapide et facile. Ils permettent de renouveler complètement l'air et de l'assainir grâce à des filtres HEPA. Ils ont une vocation plus préventive que les robots « Lightstrike ». Ils permettent via les UVC de détruire les maladies contagieuses qui circulent dans l'air comme la grippe et le Covid-19, la gastroentérite les allergènes et d'abaisser considérablement le taux de CO2 présent dans l'air, qui sont véhiculées par les systèmes de climatisation et de ventilation. Ils détruisent virus, bactéries à 99,9%. Là encore, on élimine l'utilisation de produits toxiques et nocifs , tout en respectant la planète, Il s'agit d'une solution sans recours aux produits chimiques.

Pouvez-vous nous donner une idée des prix de ces produits ?

Le robot Lightstrike est commercialisé au prix de 150 000€ HT. Il existe des possibilités de location ou de leasing. L'idéal est d'en acquérir un seul pour plusieurs lieux afin de répondre rapidement à une demande urgente.

En ce qui concerne le purificateur d'air, les prix démarrent à 3900 € HT.

Encadré Eure

Le Département de l'Eure qui a surnommé le robot « Covidator » l'a utilisé d'un point de vue curatif à de nombreuses occasions après contaminations suspectées pour désinfecter l'Hôtel du Département et les parties communes et les salles de classe de ses collèges, notamment dans les collèges Roger Godeau aux Andelys, Vlaminck d'Avre-et-Iton, Simone Veil à Bourg Achard, Navarre à Evreux, Pierre et Marie Curie à Pont-Audemer, Jean-Claude Dauphin à Nonancourt…

Il s'agit d'une première pour une collectivité territoriale.

NOMINATIONS

De très nombreux changements dans les Départements.
Un véritable mercato !
Merci de nous transmettre vos évolutions professionnelles pour que nous puissions en faire part dans notre magazine.

02. Aisne

Mathieu GEAGEA, nommé directeur de cabinet.
Mathieu GEAGEA, diplômé d'un master d'histoire spécialisé dans le "Phénomène guerrier", lauréat du concours des "Talents de l'histoire «a été journaliste au Courrier picard, attaché parlementaire, puis collaborateur de cabinet dans deux départements, puis directeur du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises.
Enfin, il fut directeur de cabinet au Conseil départemental de Loir-et-Cher.

07. Ardèche

Kevin RANC est nommé directeur de cabinet au conseil départemental de l'Ardèche.
Kévin Ranc est titulaire d'un Master 1 de droit public général. Il est aussi conseiller communautaire de Rhône Crussol et conseiller municipal délégué de Guilherand-Granges depuis 2020. Il était au préalable chef de cabinet adjoint puis chef de cabinet du Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

11. Aude

Catherine MAHIEU est la nouvelle Directrice Générale des Services du Département de l'Aude.
Catherine Mahieu, titulaire DESS droit social et ancien élève de l'Essec, était au préalable Directrice Générale adjointe Ressources du Conseil Départemental de l'Essonne depuis 4 ans. Elle avait aussi occupé le poste de DGA Ressources humaines et management du changement dans le département du Nord.

11. Aude

Samuel FOURNIER, quitte le département de l'Aude.
Samuel Fournier, né en 1969, diplômé d'un DESS d'économie et développement local, directeur général des services du Département de l'Aude, devient directeur général des services de la Ville d'Avignon. Samuel Fournier a été au préalable directeur général adjoint des Services du Loiret, directeur général des services du Département de Mayotte, adjoint au DG de l'ADF, directeur général des services du département de la Nièvre. Il était directeur général des services du département de l'Aude depuis mars 2011.

13. Bouches du Rhône

Roger CAMPARIOL nommé Directeur Général des Services.
Roger Campariol, 60 ans, diplômé d'un DESS d'administration des collectivités locales, fut notamment DGA solidarité au conseil général de Lot-et- Garonne, puis il a travaillé au Conseil Régional de Lorraine, au CNFPT, Sous-Préfet, directeur de la Chambre des Métiers du Bas-Rhin, premier conseiller de la Chambre Régionale des Comptes de Champagne-Ardenne Lorraine. Il était DGA du Département des Bouches du Rhône en charge des solidarités depuis 2018

17. Charente-Maritime

Jean-Baptiste MILCAMPS devient DGS et Directeur de Cabinet du département de la Charente Maritime.
Jean-Baptiste Milcamps, ingénieur ENGREF, diplômé de de l'Institut National Agronomique de Paris Grignon était jusqu'alors directeur de pôle « Aménagement Environnement » après avoir été directeur départemental des Territoire et de la mer.

16. Charente

Denis SAINT MARTIN est le nouveau directeur de cabinet.
Titulaire d'un master 2 de Sciences Politiques et de l'Institut des Hautes Etudes de Sécurité et de Justice, auditeur certifié de l'IHEDN, Denis Saint-Martin a travaillé comme responsable de la stratégie territoriale à la mairie d'Artigues-près-Bordeaux et comme DGS de la commune de Champniers. Il travaillait depuis 2020 à la Direction Générale de l'Armement comme spécialiste en recherche veille et analyse de l'information.

18. Cher

Joël Martinet devient DGS du Département du Cher (par intérim**).**

18. Cher

NOMINATIONS

Franck Lorho rejoint Neuilly sur Seine

Franck Lorho a un parcours d'une quinzaine d'année de dirigeant en Conseil départemental: Eure et Loir, Val d'Oise, territoire de Belfort et dernièrement le Cher avec son précédent poste de Directeur général des services.

Avant de se tourner vers les collectivités territoriales, sa première moitié de carrière l'avait mené dans le privé et les organisations socioprofessionnelles : cabinet Ernst & Young, Chambre de commerce et d'industrie de Paris Région, fédération professionnelle. Diplômé d'HEC et de l'IEP de Paris, passé en formation par l'INET, ancien auditeur de l'IHEDATE, il a en parallèle développé des activités d'enseignement et de formation, notamment à Paris III Sorbonne Nouvelle (Master 2) et à l'IEP de Paris. En prenant la Direction générale de la Ville de Neuilly sur Seine, ce francilien d'origine pourra s'investir sur une commune emblématique des Hauts-de Seine, au cœur des enjeux décisifs liés au Grand Paris.

21. Côte d'Or

Arnaud JAYET, nouveau directeur de Cabinet

Arnaud JAYET,42 ans, licencié en droit, ancien élève de la Strathclyde Business School (Ecosse) et de l'école supérieure de commerce d'Amiens. Il a travaillé au sein du cabinet du Conseil Général du Val d'Oise , puis en Côte d'Or.

Il a aussi travaillé pour le groupe DCI dont le Président était, jusqu'à sa réente élection à la tête de l'ADF, François Sauvadet. Il était depuis chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé du tourisme et des Français de l'étranger, Jean-Baptiste Lemoyne.

22. Côtes d'Armor

Kévin ALLENO, nouveau directeur de Cabinet

Kevin Alleno a été nommé directeur de cabinet de Christian Coail, président du Département des Côtes-d'Armor. Collaborateur parlementaire auprès de François Marc (Sénat) 2014, puis Conseiller parlementaire sur les questions de défense au Groupe socialiste et républicain (2015), il devient chargé de cours en droit constitutionnel et en relations internationales (Faculté de droit et de science politique de Rennes) -2021. Il était collaborateur du groupe socialiste et républicain du Conseil Départemental des Côtes d'Armor depuis 2018

Il a codirigé avec Bernard Bruneteau l'ouvrage collectif » Philippe Séguin, un intellectuel en politique ? » (Presses universitaires de Nancy) (2021)

27. Eure

Pierre Stussi devient DGS du département de l'Eure au 1er octobre. Il remplace David Mercier qui devient DGS de la Seine-Maritime.

Pierre Stussi, diplômé de Sciences Po et de l'Institut des hautes études d'aménagement du territoire, a été secrétaire général de la Préfecture de Loire Atlantique, rapporteur à la Cour des Comptes, directeur Général des services de la Métropole du Grand Nancy (2015-2021). Il travaillait comme expert en gestion des collectivités territoriales à l'Agence française de développement.

28. Eure-et-Loir

Romain Cerclé devient directeur de cabinet de l'Eure-et-Loir.

Diplômé de Sciences Po Rennes et de l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, Romain Cerclé était directeur de cabinet de l'agglo du Pays de Dreux après avoir été directeur de cabinet de la ville de Dreux.

28. Eure-et-Loir

Jean-Charles Manrique est nommé DGS de Puteaux. Jean-Charles Manrique fut DGS du département du Loiret, et du département d'Eure-et-Loir .

29. Finistère

Nicolas Hervé devient directeur de cabinet du département du Finistère.

Nicolas Hervé, titulaire d'un master 2 à Toulouse Business School a commencé à travailler dans le privé, comme responsable de la communication du Groupe Bretagne Matériaux (2006-2011), avant de devenir chef de cabinet à la mairie de Chantepie (2011-2016) et directeur adjoint de cabinet du département des Côtes d'Armor (2016-2018). Il était directeur de cabinet et de la communication dans ce même Département depuis 2018.

30. Gard

Thierry Blaclard, 58 ans, ingénieur général, jusqu'alors Directeur Général des Services de Conseil départemental de la Lozère, depuis 2015, a été nommé DGS du Département du Gard. Il avait déjà assumé des responsabilités importantes dans le département du Gard, notamment Directeur Général Adjoint en charge des infrastructures routières, de l'environnement et du développement rural.

45. Loiret

Guillaume DUMAY est nommé Directeur Général des Services.
Guillaume Dumay, diplômé de Sciences Po Toulouse et d'un DSSS à l'IAE de Toulouse et de l'INET, a travaillé au conseil régional de Bourgogne comme chargé de mission puis Directeur général adjoint des services, puis au conseil départemental de Haute-Marne comme DGA puis DGS. Il était magistrat financier, premier conseiller à la Chambre Régional des comptes d'Ile-de-France depuis janvier 2019.

46. Lot

Willy LUIS, DGS du Lot devient directeur général de la CACG.
Willy Luis, diplômé des Mines d'Albi, a été successivement directeur général du SyDED du Lot et directeur général des services de ce même Département a été nommé directeur général de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG).

47. Lot-et Garonne

Laurent Delrue est nommé directeur général des services du Département de Lot-et-Garonne.
Laurent Delrue, 53 ans est. Ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts. Il a d'abord travaillé au sein des services de l'État notamment pour piloter les équipes en services déconcentrés du ministre de l'Équipement: ingénierie, gestion, management dans les 4 départements du Cher, Haute-Loire, Haute-Garonne, Lot.
Il intègre le Département de Haute Garonne en 2007, occupant successivement les postes de directeur des transports, directeur général adjoint bâtiments, infrastructures, réseaux puis directeur général adjoint éducation, mobilités, patrimoine. Il était depuis 2017 directeur général adjoint délégué chargé des services opérationnels.

49. Maine-et-Loire

Steven PRUNETA, est nommé directeur de cabinet de la présidente du conseil départemental du Maine-et-Loire.
Steven PRUNETA, 44 ans, , titulaire d'une maîtrise en droit public, d'un DEA de droit public et d'un DEA en science politique, est devenu depuis le 7 juillet Directeur de Cabinet de Florence DABIN, Présidente du Département de Maine-et-Loire.
Il occupait jusqu'à présent le même poste auprès de Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Département de la Drôme.
Juriste et politiste de formation, il a occupé des fonctions de collaborateur ou Directeur de Cabinet à la Ville et agglomération de Châlons-en-Champagne, de Strasbourg , ou de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il a aussi eu des fonctions à l'Assemblée des Départements de France, au sein de la Direction générale du groupe de mobilité Transdev, filiale de la Caisse des Dépôts et à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat France.

58. Nièvre

Stéphane BENEDIT est le nouveau directeur de cabinet du Département. Il était le directeur adjoint de l'Agence départementale du tourisme de ce même département.

59. Nord

Lionel CRUTEL, nouveau directeur de cabinet du Département du Nord
Lionel CRUTEL, né en 1974, diplômé d'une maîtrise d'histoire contemporaine, a travaillé à Arras successivement chef, puis directeur de cabinet de Vanlerenberghe et de Philippe Rapeneau.
En 2018, il devient chef de cabinet de Xavier Bertrand au conseil Régional des Hauts-de-France, avant de rejoindre le département du Nord en août 2021.

60. Oise

Sébastien JEANNEST devient DGS du Département de l'Oise
Sébastien JEANNEST, né en 1974, titulaire d'une licence d'économie appliquée, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, a commencé sa carrière dans le privé : Crédit Agricole Indosuez en 1999-2000, Eurostaf (groupe Les Echos) en 2001-2002. Il travaille ensuite aux côtés d'Edouard Courtial à la mairie d'Agnetz, puis au secrétariat d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des Français de l'étranger, et au Conseil Départemental de l'Oise où il fut directeur de cabinet. Il reste à ce poste en 2017 lorsque Nadège Lefebvre devient Présidente (LR) du département de l'Oise. Cette dernière le nomme Directeur Général des Services du Département de l'Oise en août 2021.

74. Haute Savoie

Delphine METZ est nommée Directrice de Cabinet de la Haute Savoie.
Delphine Metz, 37 ans, est titulaire d'une maitrise de droit privé, d'un Master 1 Sciences politiques et sociales et d'un Master 2 d'ingenieurie politique à l'IEP d'Aix en Provence.
Attachée parlementaire de Martial Saddierde 2011 à 2021.

NOMINATIONS

Elle assume les responsabilités de directrice de son cabinet parlementaire depuis 2018. Elle a aussi été collaboratrice stagiaire au groupe UMP de l'Assemblée nationale en 2009-2010.
Delphine Metz travaille donc depuis plusieurs années aux côtés du Président Martial Saddier. Elle succède à Christine Gourdel qui occupait ce poste depuis octobre 2019.

76. Seine-Maritime

David MERCIER est nommé Directeur Général des Services du Département de Seine-Maritime.
Né le 21 avril 1974, cet ingénieur Mines Télécom IMT Lille Douais, a intégré la fonction publique territoriale en 2000 après plusieurs expériences dans le privé.
Il occupe 3 postes successifs à la ville de Reims puis Reims métropole de 2000 à 2010 : chef de service réseaux et télécom, DSI adjoint puis DSI, période durant laquelle il obtient le concours d'ingénieur en chef ainsi qu'un master 2 en organisation à la Sorbonne.
Il rejoint le département d'Ille et Vilaine en 2010 pour prendre la tête de la direction des systèmes d'information et suit en parallèle une formation en finances et évaluation des politiques publiques.
En 2013 il prend les fonctions de DGA ressources au département de l'Eure, en 2017 Sébastien Lecornu lui confie la direction générale du CD27.
Au 1er septembre il devient DGS du département de Seine Maritime.
Pratiquant les arts martiaux, il aime le management, et affiche des valeurs humanistes.

77. Seine-et-Marne

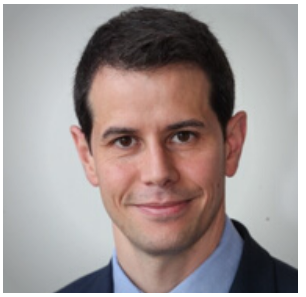

Jérôme MÉRY, nommé directeur de cabinet
Il était jusqu'à présent directeur adjoint de cabinet, après avoir été attaché de groupe au conseil général de l'Yonne, et attaché parlementaire.

80. Somme

Emmanuelle Augros, ancienne élève de l'INET, titulaire d'un Master Affaires Publiques de Sciences Po, nommée directrice générale des services. Elle était directrice de cabinet depuis 5 ans après avoir occupé plusieurs postes dans le secteur des Solidarités et de l'insertion, notamment DGA dans le même département de 2016 à 2020.

80. Somme

Jérémy Visconti devient directeur de cabinet. Il occupait depuis 6 ans, le poste de directeur de la communication, conseiller politique et presse dans le département de l'Oise, après avoir été attaché parlementaire d'Edouard Courtial.

84. Vaucluse

Jean-Christophe OZIL nommé directeur de cabinet
Jean-Christophe OZIL, diplômé de Sciences Po Grenoble et titulaire d'un DEA d'études politiques, a été directeur de cabinet de 2011 à 2021 du maire de Cavaillon et président de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (2011 – 2021) après avoir été directeur de cabinet du maire d'Avignon, Marie-José Roig.

86. Vienne

Christian Dubreuil, DGS, sur le départ
Christian Dubreuil, 60 ans, vient d'être remercié par le nouveau président Alain Pichon. Le départ devrait avoir lieu dans quelques semaines. Pour l'instant, au département, on fait savoir qu'il est en congé. Il avait été DGA Solidarité.

971. Guadeloupe

Daniel DUMIRIER vient d'être nommé directeur de Cabinet.
Daniel Dumirier, titulaire d'un DEA de Géopolitique et relations internationales, était enseignant vacataire à l'université des Antilles dans le domaine des grands problèmes contemporains/ médias et politique depuis 2012 et collaborateur du sénateur Jacques Gillot depuis 2004

LES ÉQUIPES DIRIGEANTES DE NOS DÉPARTEMENTS

Les équipes dirigeantes de nos départements

01. Ain

Jean DEGUERRY
Président du Département (UDI)

Frank STEYAERT
Directeur général des services

François GENEST
Directeur de cabinet

02. Aisne

Nicolas FRICOTEAUX
Président du Département (UDI)

Michel GENNESSEAUX
Directeur général des services

Mathieu GEAGEA
Directeur de Cabinet

03. Allier

Claude RIBOULET
Président du Département (LR)

David ZUROWSKI
Directeur général des services

Gérald GORDAT
Directeur de cabinet

04. Alpes de Haute-Provence

Eliane BARREILLE
Présidente du Département (UDI)

Bruno CARLIER
Directeur général des services

Jean-Michel BOUILLOT
Directeur de cabinet

05. Hautes-Alpes

Jean-Marie BERNARD
Président du Département (LR)

Jérôme SCHOLLY
Directeur général des services

Maxime BÉRARD
Directeur de cabinet

06. Alpes-Maritimes

Charles Ange GINESY
Président du Département (LR)

Christophe PICARD
Directeur général des services

Grégory DELAFOSSE
Directeur de cabinet

07. Ardèche

Olivier AMRANE
Président du Département (LR)

Antonin JIMENEZ
Directeur général des services

Kévin FRANC
Directeur de cabinet

08. Ardennes

Noël BOURGEOIS
Président du Département (DVD)

Igor DUPIN
Directeur général des services

Bruno SCHMIDT
Directeur de cabinet

09. Ariège

Christine TEQUI
Présidente du Département (PS)

Francis DEJEAN
Directeur général des services

10. Aube

Philippe PICHERY
Président du Département (DVD)

Philippe BRUNEL
Directeur général des services

Sandrine THIBORD
Directeur de cabinet

11. Aude

Hélène SANDRAGNE
Présidente du Département (PS)

Catherine MAHIEU
Directeur général des services

Jean BRUNEL
Directeur de cabinet

12. Aveyron

Arnaud VIALA
Président du Département (LR)

Alain PORTELLI
Directeur général des services

Pierre BREMAUD
Directeur de cabinet

Les équipes dirigeantes de nos départements

13. Bouches-du-Rhône

Martine VASSAL
Présidente du Département (LR)

Roger CAMPARIOL
Directeur général des services

Elias ALAM
Directeur de cabinet

14. Calvados

Jean-Léonce DUPONT
Président du Département (UDI)

Antoine LAFARGUE
Directeur général des services

Michel Tartanpion
Directeur de cabinet

15. Cantal

Bruno FAURE
Président du Département (DVG)

Jean-Claude ETIENNE
Directeur général des services

François-Xavier MONTIL
Directeur de cabinet

16. Charente

Philippe BOUTY
Président du Département (DVG)

Paul BOURIAT
Directeur général des services

Denis SAINT MARTIN
Directeur de cabinet

17. Charente-Maritime

Sylvie MARCILLY
Président du Département (DVD)

Jean-Baptiste MILCAMPS
Directeur général des services

Jean-Baptiste MILCAMPS
Directeur de cabinet

18. Cher

Jacques FLEURY
Président du Département (LR)

Joël MARTINET (intérim)
Directeur général des services

Yann ARCHIMBAULT
Directeur de cabinet

19. Corrèze

Pascal COSTE
Président du Département (LR)

Alexandre MURAT
Directeur général des services

Vincent SEROZ
Directeur de cabinet

21. Côte d'Or

François SAUVADET
Président du Département (UDI)

Xavier BARROIS
Directeur général des services

Arnaud JAYET
Directeur de cabinet

22. Côte d'Armor

Christian COAIL
Président du Département (PS)

Sophie GUILHARD
Directrice générale des services

Kevin ALLENO
Directeur de cabinet

23. Creuse

Valérie SIMONET
Président du Département (LR)

Philippe BOMBARDIE
Directeur général des services

Anne GAUDIN – UBEDA
Directrice de cabinet

24. Dordogne

Germinal PEIRO
Président du Département (PS)

Marc BECRET
Directeur général des services

Matthieu DRUILLOLE
Directeur de cabinet

25. Doubs

Christine BOUQUIN
Président du Département (LR)

Philippe JAMET
Directeur général des services

Odile DELEVOYE
Directrice de cabinet

Les équipes dirigeantes de nos départements

26. Drôme

Marie-Pierre MOUTON
Présidente du Département (LR)

Myriam ROBERT
Directrice générale des services

En recrutement

27. Eure

Sébastien LECORNU
Président du Département (LREM)

Pierre STUSSI
Directeur général des services

Jean-Claude DESLOQUES
Directeur de cabinet

28. Eure-et-Loir

Christophe LE DORVEN
Président du Département (LR)

Stéphanie DELAPIERRE
Directrice générale des services

Romain CERCLE
Directeur de cabinet

29. Finistère

Maël DE CALAN
Président du Département (DVD)

Luc CHAPERON
Directeur général des services

Nicolas HERVE
Directeur de cabinet

30. Gard

Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Département (DVD)

Thierry BLACLARD
Directeur général des services

Vincent TAISSEIRE
Directeur de cabinet

31. Haute Garonne

Georges MERIC
Président du Département (DVD)

Bertrand LOOSES
Directeur général des services

Éric DAGUERRE
Directeur de cabinet

32. Gers

Philippe MARTIN
Président du Département (PS)

Robert ROUQUETTE
Directeur général des services

Sébastien MASSENEZ
Directeur de cabinet

33. Gironde

Jean-Luc GLEYZE
Président du Département (PS)

Renaud HELFER AUBRAC
Directeur général des services

Éric GONZALEZ
Directeur de cabinet

34. Hérault

Kléber MESQUIDA
Président du Département (LR)

Pascal PERISSIN FABERT
Directeur général des services

Dorian HISPA
Directeur de cabinet

35. Ille-et-Vilaine

Jean-Luc CHENUT
Président du Département (PS)

Alain GILLOUARD
Directeur général des services

Pierre MORIN
Directeur de cabinet

36 Indre

Marc FLEURET
Président du Département (UDI)

Pierre JEANNIN
Directeur général des services

Delphine RAYMOND
Directrice de cabinet

37 Indre-et-Loire

Jean-Gérard PAUMIER
Président du Département (LR)

Boris COURBARON
Directeur général des services

Romain MIMAULT-RABOUTET
Directeur de cabinet

Les équipes dirigeantes de nos départements

38. Isère

Jean-Pierre BARBIER
Président du Département (LR)

Séverine BATTIN
Directrice générale des services

Edouard JOUSSELIN
Directeur de cabinet

39. Jura

Clément PERNOT
Président du Département (DVD)

Sandrine TREBOZ
Directrice générale des services

Joël SIMON
Directeur de cabinet

40. Landes

Xavier FORTINON
Président du Département (PS)

Olivier CARBONNIER
Directeur général des services

41. Loir-et-Cher

Philippe GOUET
Président du Département (LR)

Xavier PATIER
Directeur général des services

Matthieu SPIESSER
Directeur de cabinet

42. Loire

Georges ZIEGLER
Président du Département (LR)

Christophe MAILLOT
Directeur général des services

Gaëlle BOUVIER-MOURLAIX
Directeur de cabinet

43. Haute-Loire

Marie-Agnès PETIT
Présidente du Département (LR)

François MONIN
Directeur général des services

Karine VINCENT
Directrice de cabinet

44. Loire Atlantique

Michel MENARD
Président du Département (PS)

Xavier-Pierre LUCAS
Directeur général des services

Arnaud BOURDIN
Directeur de cabinet

45. Loiret

Marc GAUDET
Président du Département (UDI)

Guillaume DUMAY
Directeur général des services

Philippe BARBIER
Directeur de cabinet

46. Lot

Serge RIGAL
Président du Département (DVG)

Rémi BENSOUSSAN
Directeur général des services

Jean-Louis BARRERE
Directeur de cabinet

47. Lot et Garonne

Sophie BORDERIE
Présidente du Département (PS)

Laurent DELRUE
Directeur général des services

Mickaël MOREAU
Directeur de cabinet

48. Lozère

Sophie PANTEL
Présidente du Département (PS)

Thierry BLACLARD
Directeur général des services

Sophie MONTEL
Directrice de cabinet

49. Maine-et-Loire

Florence DABIN
Présidente du Département (DVD)

Florent POITEVIN
Directeur général des services

Steven PRUNETA
Directeur de cabinet

Les équipes dirigeantes de nos départements

50. Manche

Jean MORIN
Président du Département (DVD)

Frédéric CHAUVEL
Directeur général des services

Matthieu TOUSSAINT
Directeur de cabinet

51. Marne

Christian BRUYEN
Président du Département (DVD)

Guy CARRIEU
Directeur général des services

Amaury DUQUESNE
Directeur de cabinet

52. Haute-Marne

Nicolas LACROIX
Président du Département (LR)

Jean-François PONS
Directeur général des services

Adrien GUENE
Directeur de cabinet

53.Mayenne

Olivier RICHEFOU
Président du Département (UDI)

Olivier GREGOIRE
Directeur général des services

Arnaud DERRIEN
Directeur de cabinet

54. Meurthe-et Moselle

Chaynesse KHIROUNI
Présidente du Département (PS)

Claudine SAVEAN
Directrice générale des services

Vanessa PY
Directrice de cabinet

55.Meuse

Jérôme DUMONT
Président du Département (DVD)

Dominique VANON
Directeur général des services

Philippe LOUSTE
Directeur de cabinet

56. Morbihan

David LAPPARTIENT
Président du Département / Etiquette politique LR

Anne MORVAN-PARIS
Directrice générale des services

Olivier GICQUEL
Directeur de cabinet

57. Moselle

Patrick WEITEN
Président du Département (UDI)

Marc HOUVER
Directeur général des services

Marc HOUVER
Directeur de cabinet

58. Nièvre

Fabien BAZIN
Président du Département (PS)

François KARINTHI
Directeur général des services

Stéphane BENEDIT
Directeur de cabinet

59. Nord

Christian POIRET
Président du Département (LR)

Benjamin HUS
Directeur général des services

Lionel CRUTEL
Directeur de cabinet

60. Oise

Nadège LEFÈBVRE
Présidente du Département (LR)

Sébastien JEANNEST
Directeur général des services

Eric DUBERTRAND
Directeur de cabinet

61. Orne

Christophe DE BALORRE
Président du Département (LR)

Gilles MORVAN
Directeur général des services

Alain PELLERAY
Directeur de cabinet

Les équipes dirigeantes de nos départements

62. Pas-de-Calais

Jean-Claude LEROY
Président du département / Etiquette politique PS

Maryline VINCLAIRE
Directrice générale des services

Jean-Paul MORTREUX
Directeur de cabinet

63. Puy-de-Dôme

Lionel CHAUVIN
Président du département / Etiquette politique LR

Michel MIOLANE
Directeur général des services

Nicolas PRAT
Directeur de cabinet

64. Pyrénées-Atlantiques

Jean-Jacques LASSERRE
Président du Département (MoDem)

Éric MORATILLE
Directeur général des services

David HAURE
Directeur de cabinet

65. Hautes-Pyrénées

Michel PÉLIEU
Président du Département (PRG)

Chantal BAYET
Directeur général des services

Olivier GUYONNEAU
Directeur de cabinet

66. Pyrénées-Orientales

Hermeline MALHERBE
Présidente du Département (PS)

Jérémie LE FOUILLER
Directeur général des services

Frédéric MONTEIL
Directeur de cabinet

67 – 68 Communauté européenne d'Alsace Haut-Rhin + Bas-Rhin

Frédéric BIERRY
Président du Département (PR)

Vincent BARBIER
Au 1er novembre
Directeur général des services

Myriam STENGER
Directeur de cabinet

69. Rhône

Christophe GUILLOTEAU
Président du Département (LR)

Jean-Marie MARTINO
Directeur général des services

Pierre GIRIN
Directeur de cabinet

70. Haute-Saône

Yves KRATTINGER
Président du Département (DVG)

Emmanuel FAIVRE
Directeur général des services

Margaux AUROUSSEAU
Directrice de cabinet

71. Saône-et-Loire

André ACCARY
Président du Département (LR)

Vincent BARBIER
Jusqu'au 1er novembre
Directeur général des services

Yoann CHARLOT
Directeur de cabinet

72. Sarthe

Dominique LE MENER
Président du Département (DVD)

Olivier DUBOSC
Directeur général des services

Nathalie GOISEDIEU
Directrice de cabinet

73. Savoie

Hervé GAYMARD
Président du Département (LR)

Nicolas MARTRENCHARD
Directeur général des services

Mya IZNASNI
Directrice de cabinet

74. Haute-Savoie

Martial SADDIER
Président du Département (DVD)

DGS
En recrutement

Delphine METZ
Directrice de cabinet

Les équipes dirigeantes de nos départements

76. Seine-Maritime

Bertrand BELLANGER
Président du Département (LREM)

David MERCIER
Directeur général des services

Isabelle LEMAITRE
Directrice de cabinet

77. Seine-et-Marne

Jean-François PARIGI
Président du Département (LR)

Christophe DENIOT
Directeur général des services

Jérôme MÉRY
Directeur de cabinet

78. Yvelines

Pierre BEDIER
Président du Département (LR)

Yves CABANA
Directeur général des services

Eric LAGEL
Directeur de cabinet

79. Deux-Sèvres

Coralie DENOUES
Présidente du Département (DVD)

Franck PAULHE
Directeur général des services

Hervé COCHETEL
Directeur de cabinet

80. Somme

Stéphane HAUSSOULIER
Président du Département (LR)

Emmanuelle AUGROS
Directrice générale des services

Jérémy VISCONTI
Directeur de cabinet

81. Tarn

Christophe RAMOND
Président du Département (LR)

Joël NEYEN
Directeur général des services

Claude MESSAGER
Directeur de cabinet

82. Tarn-et-Garonne

Bertrand BELLANGER
Président du Département

En recrutement

Laurent BENAYOUN
Directeur de cabinet

83. Var

Marc GIRAUD
Président du Département (LR)

Virginie HALDRIC
Directeur général des services

Philippe VOYENNE
Directeur de cabinet

84. Vaucluse

Dominique SANTONI
Président du Département (LR)

Christian BERGES (par interim)
Directeur général des services

Jean-Christophe OZIL
Directeur de cabinet

85. Vendée

Alain LEBOEUF
Président du Département (LR)

Ghislain de CHATEAUVIEUX
Directeur général des services

Aurélien MARTIN
Directeur de cabinet

86. Vienne

Alain PICHON
Président du Département (DVD)

Christian DUBREUIL
Sur le départ
Directeur général des services

Thierry POIREAU
Directeur de cabinet

87. Haute-Vienne

Jean-Claude LEBLOIS
Président du Département (PS)

Franck PERRACHON
Directeur général des services

Julie CHUPIN
Directrice de cabinet

Les équipes dirigeantes de nos départements

88. Vosges

François VANNSON
Président du Département (LR)

Damien PARMENTIER
Directeur général des services
Directeur de cabinet

89. Yonne

Patrick GENDRAUD
Président du Département (LR)

Marylène MONGALVY
Directeur général des services

Mathieu PASQUET
Directeur de cabinet

90. Territoire-de-Belfort

Florian BOUQUET
Président du Département (LR)

Hubert RICHARD
Directeur général des services

Denis DUJARDIN
Directeur de cabinet

91. Essonne

François DUROVRAY
Président du Département (LR)

Bertrand LANGLET
Directeur général des services

David CUCURULLO
Directeur de cabinet

92. Hauts-de-Seine

Georges SIFFREDI
Président du Département (DVD)

Jérôme DIAN
Directeur général des services

Dominique L'HUILLIER
Directeur de cabinet

93. Seine-Saint-Denis

Stéphane TROUSSEL
Président du Département (PS)

Olivier VEBER
Directeur général des services

Gildas MAGUER
Directeur de cabinet

94. Val-de-Marne

Olivier CAPITANIO
Président du Département (LR)

Frédéric HOUX
Directeur général des services

Laure THIBAULT
Directeur de cabinet

95. Val-d'Oise

Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du Département (LR)

Olivier LACHAUD
Directeur général des services

Guillaume de MOLLIENS
Directeur de cabinet

971. Guadeloupe

Guy LOSBAR
Président du Département (GUSR)

Henri LAVENTURE
Directeur général des services

Daniel DUMIRIER
Directeur de cabinet

974. La Réunion

Cyrille MELCHIOR
Président du Département (LR)

Michel COURTEAUD
Directeur général des services

Teddy SORET
Directeur de cabinet

976. Mayotte

Ben Issa OUSSENI
Président du Département (LR)

Antuat ABDOURROIHMANE
Directeur général des services

Zaidou TAZANDAY
Directeur de cabinet

SAUVADET : L'HOMME DE LA SITUATION

FRANÇOIS SAUVADET, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ADF

Après avoir remporté une primaire au sein du groupe DCI (Droite Centre Indépendants), qu'il présidait depuis 2016, François SAUVADET, président du conseil départemental de Côte d'Or et ancien ministre, a été élu le 27 juillet dernier Président de l'Assemblée des Départements de France, succédant ainsi à Dominique BUSSEREAU, ancien président (DVD) du conseil départemental de la Charente-Maritime, qui ne s'est pas représenté aux élections départementales de juin dernier.

Pour la mandature 2021-2028, François Sauvadet a l'ambition de « redonner toute leur place aux Départements, car nous sommes dans le cœur des Français et des élus locaux.
La crise des gilets jaunes et la crise sanitaire l'ont montré : nous avons été en première ligne pour répondre aux conséquences sociales de ces crises et pour venir en aide à nos concitoyens fragilisés, côte à côte avec les Maires. Nous avons pallié les insuffisances des réponses de l'État, notamment celles des ARS et la confusion des directives ministérielles, par notre réactivité et la mobilisation de nos 300 000 agents à qui je veux rendre hommage. » Il a ainsi défini cinq chantiers prioritaires :

Les ministères ne doivent pas prendre les Départements pour des services territoriaux chargés de mettre en œuvre leurs directives. Chefs de file des solidarités humaines, les départements doivent être en capacité de réagir à la détresse de nos concitoyens et être une force de proposition. L'ADF, dans un pacte fondateur, proposera une vision réaliste de ce que doivent être nos Départements dans la République décentralisée que nous appelons de nos vœux, avec le couple commune/département au cœur de la proximité républicaine plébiscitée par les Français. Il convient donc de retrouver des marges de manœuvre fiscales pour les Départements et assurer leur indépendance vis-à-vis des dotations de l'État.

Il faut faire de la diversité de nos Départements une force pour porter la voix de nos concitoyens des zones urbaines, périurbaines, rurales et ultra-marines. Chaque Département comptera.

« Ensemble, parce que nous sommes au cœur de la France, parce que chacun de nos Départements est une petite France, nous allons travailler à rendre l'avenir meilleur, parce que nous savons d'expérience que c'est possible : les Départements sont les acteurs du présent qui préparent l'avenir. »
François Sauvadet

LE GRAND ENTRETIEN JURIDIQUE

Audit des comptes et des procédures : n'attendez pas les contrôles des chambres régionales des comptes pour procéder aux ajustements et correctifs nécessaires !

Bernard de Froment
Avocat chez Pubica-Avocat

8 conseils départementaux ont changé de majorité lors des élections départementales des 20 et 27 juin dernier : 5 ont basculé au centre ou à droite ; 3 ont été gagnés par la gauche. En Guadeloupe, si la majorité est restée à gauche, le nouveau Président du département appartient à la majorité présidentielle.

Par ailleurs, 30 départements ont un nouveau Président ou Présidente.

Ces changements significatifs dans les exécutifs justifient sans aucun doute que les nouveaux présidents ou présidentes, tout particulièrement lorsque ce changement intervient à la faveur d'un basculement politique, veuillent procéder à un état des lieux lors de son entrée en fonction.

Pour ce faire, parallèlement au choix de nouvelles équipes au niveau de la direction générale et du cabinet, une solution consiste à faire réaliser un audit de la collectivité, tant au niveau des comptes qu'en matière de risques encourus comme de procédures en vigueur dans le département et ses organismes satellites.

En effet, un simple audit des comptes ne saurait suffire, car au-delà de la situation financière, existent d'autres facteurs de risques, juridiques notamment : irrégularités dans les procédures de marchés publics, contentieux en cours ou en devenir en matière de relations humaines, fonctionnement de l'assemblée et des commissions, communication institutionnelle, fonctionnement des organismes satellites (SEM ; agences d'ingénierie, d'attractivité, . . . ; établissements sociaux et médico-sociaux ; offices publics de l'habitat). . . Cette liste des vérifications à opérer n'est, naturellement, pas exhaustive.

Et même lorsqu'aucun changement n'intervient au niveau de la Présidence du Département, il apparaît utile, comme le font les entreprises, de se doter d'outils et de procédures de contrôle interne de façon à améliorer les pratiques administratives et à éviter autant que faire se peut les risques de dérapages de tous ordres.

En pratiquant cet autocontrôle, les exécutifs départementaux peuvent ainsi prévenir et anticiper les observations et critiques des chambres régionales des comptes, lesquelles, étant donné la publicité qu'elles ont, peuvent peser très lourd dans le jugement des électrices et des électeurs.

Cet autocontrôle peut, naturellement, se faire en interne, mais aussi avec le concours de cabinets spécialisés en finances publiques ainsi que d'avocats spécialisés en droit public. Un œil extérieur est souvent le bienvenu.

ENTRETIEN AVEC CÉCILE DELOZIER COMMUNICATION

Spécialisée en communication, Cécile DELOZIER accompagne des élus dans leur prise de parole partout en France. Elle conseille des élus locaux, des parlementaires mais aussi des candidats à l'élection présidentielle dans leur stratégie de communication et leur capacité à persuader et à convaincre en présentiel ou dans les médias . Sa pédagogie est fondée sur la bienveillance afin de développer la confiance en soi et pouvoir ainsi réaliser des performances .

C'est la rentrée, quels conseils donneriez-vous aux nouveaux élus ?
Le premier conseil serait de… travailler ! Lorqu'on commence un mandat , il y a une grande quantité d'informations à absorber. Le premier devoir d'un élu est de travailler ses dossiers, aussi ardus soient-ils. C'est le temps de l'étude , une lourde besogne indispensable , sans laquelle on ne sait pas de quoi on parle . Dans sa délégation , il faut connaître le bilan du mandat précédent et approfondir sa maîtrise des dossiers surtout techniques . Il ne faut pas non plus oublier les autres délégations dont les élus doivent connaître les enjeux car les citoyens, de toute évidence, ne limiteront pas leurs questions à une délégation précise .

Mais vous ne parlez pas de communication …
Vous avez raison ! Car ce qui est premier, c'est le sens ! Quel est le sens que l'élu veut donner à son action politique . La communication consiste à servir ce projet et n'est qu' un outil. Toute communication préétablie aurait le défaut de tourner à vide , voire de « déguiser » le propos . Cet écueil serait très préjudiciable à l'action politique en général dont l'authenticité a tant besoin d'être restaurée aujourd'hui .

Donc il faut commencer par établir le sens de son action , c'est assez philosophique, non ?
Cela peut paraître compliqué au premier abord mais au fond, c'est très concret car cela reprend en grande partie les axes du programme pour lesquels l'élu s'est battu pendant la campagne . C'est aussi la partie la plus vertueuse de l'engagement politique . L'élu doit identifier les motifs de son engagement . Pour quelles raisons s' engage-t-il ? Quelles sont ses convictions ? Qu'est-ce qui l'anime profondément et qui justifie qu'il y consacre ses soirées et ses week-ends en plus de sa vie professionnelle et familiale ?

"Aujourd'hui les élus souffrent d'une image dégradée" CD

Le premier « travail » de l'élu est de répondre à ces questions . Les réponses qui tourneront autour de la notion d'altruisme, d 'amour du territoire , de refus de la passivité constituent la colonne vertébrale de son action et aussi de sa communication !

Vous voulez dire que les élus doivent communiquer sur le sens de leur engagement ?
Absolument ! On pardonnera à un élu de ne pas connaître précisément les chiffres du chômage , on ne lui pardonnera pas de ne pas être au clair sur ses convictions. Dire « je me suis engagé(e) parce que je suis né(e) ici , que ma famille vit ici depuis trois générations » ou « je me suis engagée car j'ai eu un coup de cœur pour cette ville quand je suis arrivé(e) » me paraît être le fondement de la communication politique .

Donc vous recommandez aux élus de parler d'eux-même ?
Oui, ils doivent certes développer des idées auxquelles ils croient mais aussi expliciter leur parcours , leurs goûts et ce qui les relie à leur département . Aujourd'hui les élus souffrent d'une image dégradée. Il est urgent de la restaurer . Pour cela, je pense qu' il faut avoir le courage de fendre l'armure et de donner à voir ce qui caractérise l'élu en tant qu'humain engagé et volontaire afin d'être identifié, connu et reconnu . A titre d'exemple, on connaît tel élu car « c'est celui qui fait son footing autour du lac tous les dimanches » ou bien « c'est cette dame qui se déplace à vélo » . Ces informations permettent d'identifier et d' « humaniser » l'élu .

Une fois sa présentation « humaine » faite , de quoi un élu peut-il parler en cette rentrée ?
Du département ! La rentrée scolaire invite à la pédagogie ! Au regard du taux d'abstention aux dernières élections départementales , il est urgent de placer en tête des sujets évoqués les compétences du département . La pédagogie est l'art de la répétition . Pourquoi ne pas profiter de cette rentrée pour rappeler à nos concitoyens l'importance de l'action du département dans la gestion des collèges que fréquentent leurs chers têtes blondes …

POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.LEJOURNALDESDEPARTEMENTS.FR

DU CÔTÉS DES DÉPARTEMENTS

1.AIN. ACCUEILLIR LE CONGRÈS DE L'ADF

Le département de l'Ain accueillera début décembre l'assemblée générale / Congrès de l'ADF (Assemblée des Départements de France.) à Bourg-en-Bresse les 1er, 2 et 3 décembre. Le Président, Jean Deguerry se dit fier d'accueillir cette manifestation, affirme qu'il veut que son département soit « pionnier et exporte ses idées et ses succès dans la région et en France», et souhaite accueillir les candidats à la présidentielle pour qu'ils écoutent le message des Départements.

14. CALVADOS ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU NAUTISME ET DES MÉTIERS DE LA MER ?

Pour en parler et pour y travailler auront lieu les Rencontres « Ports, Nautisme et Littoral » qui recevront Maud Fontenoy le 5 octobre à Deauville. Face à la mutation du nautisme et aux enjeux d'attractivité des métiers de la mer, les acteurs du secteur comptent sur le rajeunissement du public et la participation active des femmes. Ce sera l'un des thèmes centraux des Rencontres « Ports, Nautisme & Littoral », organisées par idealCO et le Département du Calvados les 5 et 6 octobre à Deauville, qui accueilleront la navigatrice Maud Fontenoy.

15. CANTAL. RENCONTRE DES DÉPARTEMENTS D'AUVERGNE.

A l'invitation du Président du Département du Cantal Bruno Faure, les quatre Départements d'Auvergne, Marie Agnès Petit pour la Haute-Loire, Lionel Chauvin pour le Puy-de-Dôme et Claude Riboulet pour l'Allier, accompagnés de leurs directeurs se sont réunis pour travailler et échanger sur leurs problématiques communes afin d'envisager des pistes d'économies et de mutualisations, notamment : le déploiement de la fibre, l'avancée du dossier touristique Auvergne Destination s'agissant du tourisme, politiques départementales pour l'habitat et le logement, partenariat autour du thème de l'eau, création des structures d'échanges autour des voies vertes…

18. CHER. VERS UN RAPPROCHEMENT INDRE ET CHER

Pour Jacques Fleury, président du département du Cher, la question du rapprochement des deux départements existe. Il souhaite dans un premier temps une session interdépartementale et pense que le sujet du rapprochement se reposera dans les années à venir.

13. BOUCHES DU RHÔNE. INAUGURATION DE LA VÉLOROUTE «LA DURANCE À VÉLO».

Voie douce de 17 kilomètres en bordure de Durance entre Mallemort et La Roque-d'Anthéron, itinéraire jalonné par des aires de détente, de jeux et de pique-nique.
Il s'agit d'une nouvelle section de 7km qui vient compléter celle mise en service fin 2019 entre Mallemort et l'ouest de la Roque-d'Anthéron (environ 10 kilomètres).

17.CHARENTE-MARITIME FESTIVAL DE LECTURE ET PETITE ENFANCE "LES CHAPITRERIES DES TOUT-PETITS"

Il s'agit d'une action menée autour de la lecture par le Département en faveur des très jeunes enfants, avec une programmation de spectacles, conférences, ateliers, formation. L'objectif est de sensibiliser les enfants, leurs parents et les professionnels de la petite enfance aux plaisirs complices de la lecture partagée.
Jusqu' au mardi 9 novembre 2021

19. CORRÈZE. REMISE DU PRIX DE L'ALBUM JEUNESSE

Pour la 24 ème année, le Département organisait le prix de l'album jeunesse. La particularité consiste à associer 4000 enfants au choix. Et c'est Philippe Jalbert et a remporté le prix de l'album jeunesse (5-7 ans) pour son livre Il était une fois un roi et une reine… (Seuil). Pour la catégorie des 2-4 ans, la lauréate Andrée Prigent, pour Le grand mouton (éditions Kaléidoscope).

21. CÔTE D'OR. PROTECTION DE L'ENFANCE

Le 13 septembre dernier, François Sauvadet, Président du conseil départemental a signé avec Adrien Taquet, secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et de la famille, un contrat Etat-Département-ARS, pour renforcer l'accès à la prévention en santé de tous les enfants protégés et encourager une meilleure convergence des réponses à leurs besoins. Occasion aussi de présenter la charte éthique, initiative originale et volontariste mise en place par le Département en 2020, en coopération avec les directions des établissements de protection de l'enfance et destinée à tous les professionnels du secteur.

24. DORDOGNE. 3 DÉLIBÉRATIONS HORS COMPÉTENCES POUR LE PRÉFET.

Le préfet, Frédéric Perissat, dans le cadre du contrôle de légalité, a saisi le tribunal administratif pour contester trois délibérations prises par le Conseil départemental et qui concernent : le rachat de l'abattoir de Ribérac, la construction d'une piscine à Sarlat et la création d'une société foncière. S'appuyant sur la loi Notre, le préfet considère que les départements n'ayant plus de compétence générale, ils ne peuvent intervenir dans les domaines concernés. Ainsi, la création d'une foncière commercial devrait relever de la Région et des intercommunalités, seules compétentes en matière de développement économique, la gestion d'un abattoir de la Région, et la construction d'une piscine couverte de la Communauté de communes.

29.FINISTÈRE. S'ADAPTER AUX COMMUNES.

Le nouveau Président, Maël de Calan, veut « rénover les relations avec les communes » et organise des réunions avec les établissements de coopération intercommunale. Il affirme que « le Département va s'adapter aux communes et non l'inverse.

31. HAUTE-GARONNE. TROP DE COLLABORATEURS

Le conseil départemental de Haute-Garonne aurait un nombre de collaborateurs plus élevé que ce qui est autorisé (64 au lieu de 10). La situation devrait être régularisée avant la fin de l'année.

35. ILLE-ET-VILAINE AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE MOBILE

Par le biais de l'application KiCapte le Département a pu déterminer précisément les zones blanches et grises et contribuer à les réduire. Pour chacun des 18 EPCI d'Ille-et-Vilaine, la performance des 4 opérateurs mobile (Bouygues, Free, Orange, SFR) a été évaluée, du 1er septembre 2019 au 31 août 2020, selon quatre critères : (score des débits descendants, la proportion de pages web téléchargées en moins de 10 secondes ; la proportion de vidéos lues avec moins de 10 secondes d'attente. Des études vont être réalisées par les opérateurs pour justifier le besoin d'installations de nouveaux pylônes. Baromètre téléchargeable sur www.ille-et-vilaine.fr

36. INDRE. LE PASS 3C OFFRE AUX JEUNES COLLÉGIENS DE L'INDRE UN ACCÈS À DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS, MAIS AUSSI À L'ACHAT DE LIVRES.

Le PASS 3C est un dispositif mis en place par le Département de l'Indre afin de promouvoir et de simplifier l'accès à la culture et aux loisirs pour la jeunesse. Il se présente sous la forme d'un chéquier d'une valeur de 36€, contenant des coupons qui permettent d'obtenir des réductions sur diverses activités, mais aussi sur l'achat de livres. Les activités accessibles sont le théâtre, le cinéma, la lecture, les festivals, les musées et les lieux culturels. À ce jour, une quarantaine de partenaires du département de l'Indre ont rejoint le dispositif comme le château de Valençay, la maison de George Sand, les cinémas et librairies du territoire ou encore la Scène Nationale Équinoxe et la ferme théâtre de Bellevue à Villentrois...

37. INDRE-ET-LOIRE LABEL ROUGE GRAND BŒUF, UNE VIANDE MADE IN TOURAINE

Triple objectif : mieux rémunérer les éleveurs, encourager la production locale de viande dans le respect de l'environnement et du bien-être animal, et offrir une alimentation de qualité dans les collèges, certaines cantines scolaires municipales et EHPAD. Le label rouge respecte un cahier des charges strict, défini par les éleveurs membres de l'Organisme de Défense et de Gestion, porteur du projet. Dans les prairies, au moins 7 mois par an et avec des étables spacieuses, les animaux grandissent naturellement, dans le respect des libertés définies par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale. Nourris en grande partie d'herbes et de fourrages naturels issus à 80% de la ferme, ils bénéficient d'une alimentation riche en oméga 3, fidèle aux exigences de la filière « Bleu Blanc Coeur » à laquelle le Grand Boeuf s'associe.

40. LANDES. POUR LA CHASSE.

Le Conseil départemental apporte son soutien « au patrimoine naturel ainsi qu'à la défense et la promotion du patrimoine cynégétique. Les élus regrettent « l'annulation de l'autorisation de chasse à l'alouette » qualifié de « nouveau coup dur porté à la ruralité, qui souffre d'un sentiment d'abandon »

41. LOIR-ET-CHER AÉRODROME DE BLOIS-LE BREUIL.

Le conseil départemental a décidé de rallonger le tarmac de l'aérodrome de Blois-Le Breuil.
Cet aérodrome accueille le mondial de l'ULM.

49. MAINE-ET-LOIRE EXPOSITION VOYAGE DANS LES MUSÉES D'ANJOU : UN FLORILÈGE DE CURIOSITÉS À DÉCOUVRIR

A l'initiative du Département qui souhaite favoriser les rencontres et les échanges entre celles et ceux qui font vivre les musées en Anjou, une centaine d'œuvres et d'objets plus remarquables les uns que les autres, provenant de 32 musées du Maine-et-Loire sont réunis dans un même lieu, pour une présentation unique en son genre. 32 structures différentes, de tailles très diverses, participent donc à cette aventure, sous la coordination de Florian Stalder, Conservateur des Musées à la Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire, qui se charge du commissariat de cette exposition en s'appuyant sur un comité scientifique créé spécialement pour cet évènement. Collégiale Saint-Martin jusqu'au 2 janvier 2022

50. MANCHE EXPOSITION TRÉSORS DE LA MANCHE À L'ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL JUSQU'AU 30 JANVIER 2022

Merveilles d'or et d'argent, trésors cachés et savoir-faire de la Manche : 200 pièces, 78 prêteurs, 70 créateurs : ces quelques chiffres témoignent du caractère exceptionnel de l'exposition. L'abbaye a abrité durant des siècles un trésor d'objets précieux, aujourd'hui disparu, que l'exposition souhaite faire revivre !

54. MEURTHE-ET-MOSELLE SERVICE CIVIQUE

Le département lance une campagne pour embaucher 80 Services civiques. Postes ouverts à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme et concernent des missions évoluant de 24 à 35 heures par semaine.

53. MAYENNE MISE EN LIGNE D'UN FONDS EXCEPTIONNEL DE 1 343 CHANTS ET MUSIQUES TRADITIONNELS

Ils sont parfois accompagnés de témoignages. Les fonds conservés par les Archives départementales permettent notamment de sauvegarder la mémoire écrite et iconographique du département et de mettre en lumière et valoriser auprès du grand public le patrimoine départemental. Il s'agit du fruit de collectages réalisés en 1981et 1982 Témoignage unique de la société rurale mayennaise d'antan, ces musiques et chansons sont interprétés par 63 musiciens, 145 chanteurs et chanteuses nés entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle.

54. MEURTHE-ET-MOSELLE CONTRE LES DÉCISIONS DE LA SNCF DE SUPPRIMER DES TGV OUIGO

Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental, dénonce la décision de la SNCF de supprimer les TGV Ouigo "Je regrette la décision de la SNCF de supprimer les Ouigo de Nancy. Une fois encore, le sud Lorrain et son attractivité sont victimes de choix qui vont à l'encontre des besoins de nos habitants. Notre collectivité, très engagée dans l'accompagnement des familles, ne peut tolérer qu'on prive de nombreux habitants d'une possibilité de se rendre sur Paris". Elle rappelle que le train est pour certains : travailleurs, étudiants personnes en insertion, le seul moyen de transport pour se rendre sur le lieu de leur activité ou pour chercher un emploi".

58. NIÈVRE. PARTIR EN VACANCES GRATUITEMENT

Le Département a lancé cet été, une opération « Partir en vacances gratuitement » afin de faire découvrir le département. Une démarche destinée à attirer des familles à s'installer dans la Nièvre et proposée par l'agence d'attractivité et de développement touristique de la Nièvre. La volonté est de séduire les populations citadines souhaitant s'installer à la campagne. Les enfants profitent des joies nautiques au lac des Settons pendant que les parents peuvent étudier leur installation et rencontrent les ambassadeurs du département.

63. PUY-DE-DÔME. HÉROS DÉPARTEMENTAUX

Deux agents du département qui travaillent à l'entretien des routes, Luc Blin et Thierry Roehr, ont le 7 juillet dernier ont sauvé une femme dont le canoé avait chaviré au milieu de la Sioule en raison du fort débit lié aux crues. N'écoutant que leur courage, ils se sont portés au secours de cette femme et ont réussi à la ramener sur la terre ferme.

71. SAÔNE-ET-LOIRE. ACCUEIL DE NOUVEAUX MÉDECINS.

Le Département poursuit sa politique de recrutement de médecins. Politique qui intéresse de nombreux autres territoires frappés par les problèmes de démographie médicale. C'est 6000 consultations qui ont pu être ainsi assurées. Le Président Accary est récemment venu à l'occasion de l'installation d'un médecin dans un quartier « médicalement » défavorisé de Chalon-sur-Saône.

74. HAUTE-SAVOIE UNE NOUVELLE POLITIQUE EN FAVEUR DU VÉLO

Nouvelles mesures en faveur du vélo présentées en présence d'un invité d'honneur : Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France. Plusieurs axes : soutien aux communes haut-savoyardes accueillant une étape du Tour de France (prise en charge de l'intégralité du ticket d'inscription auprès d'ASO pour les communes souhaitant accueillir un départ ou une arrivée de la course (Tour de France masculin et féminin). Aide à l'acquisition de vélos à destination des clubs haut-savoyards, Expérimentation du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » pour inciter les collégiens à l'utilisation du vélo pour se rendre au collège (financement d'abris à vélo dans les collèges et de voies cyclables aux abords des collèges, apprentissage de la sécurité). Développement des aménagements cyclables. Le Conseil départemental souhaite poursuivre et renforcer sa politique d'aménagement et de modernisation du réseau cyclable haut-savoyard.

72. SARTHE. DÉPARTEMENT LAURÉAT D'UN APPEL À PROJET DANS LE DOMAINE DES COLLÈGES

Cela concerne la démarche « Collège performant » pour rendre les collèges sarthois énergiquement plus performants. (Programme Actee Eucalyptus). Des cofinancements vont permettre d'accompagner le département dans cette démarche.

76. UN ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE POUR CHAQUE ÉLÈVE DE 6ÈME

Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime a annoncé l'engagement de doter chaque collégien d'un équipement numérique mobile. Proposition votée le 30 septembre. La typologie d'équipement mis à la disposition des collégiens (tablettes ou ordinateurs portables) et les usages qui en seront faits vont être concertés avec les services de l'Éducation nationale, qui sont compétents en matière de pédagogie. Sur quatre ans, le projet, comprenant aussi le déploiement des infrastructures nécessaires au sein des établissements, représente un investissement de 40M€ de la part du Département.

78. YVELINES. MUSÉE MAURICE DENIS RÉOUVERTURE

Le musée départemental Maurice Denis rouvre enfin ses portes au public, après des mois de travaux. L'exposition "Maurice Denis, bonheur rêvé" est à découvrir jusqu'au 29 mai 2022 à Saint-Germain-en-Laye.

84. VAUCLUSE. DÉFENSE DE LA FILIÈRE DE LA LAVANDE

Le Président Dominique Santoni se montre déterminé pour défendre la filière lavande avec la Région et les départements des Alpes-de-Haute-Provence et de la Drôme. En effet, il y a un vrai risque de voir classer l'huile essentielle de lavande dans la liste des produits dangereux.

80. SOMME. UN LIVRET POUR SENSIBILISER LES COLLÉGIENS À LA 1ÈRE GUERRE MONDIALE.

Le Département édite et distribue le livret pédagogique « La Somme dans la Première Guerre mondiale »à tous les collégiens de 3ème de la Somme. Il s'agit de sensibilise les collégiens et les aider à mieux comprendre ce conflit en leur offrant ce livret. Ceci se fait en partenariat avec l'Éducation Nationale. Agréable à feuilleter grâce à une abondante iconographie et une mise en page attractive, il permet également aux enseignants d'approfondir certains points du conflit grâce à diverses ressources comme la carte de l'évolution du front dans la Somme, la chronologie globale du conflit, une bibliographie ou encore une webographie.

88. VOSGES. LE PRÉSIDENT VOIT ROUGE

La SNCF a décidé de supprimer deux allers-retours quotidiens "Ouigo" entre Nancy et Paris pour le mois de décembre. Le Président du département des Vosges, François Vansson (LR), s'offusque : "Il n'est pas normal qu'en ayant contribué au financement nous ne puissions pas bénéficier en retour des mêmes prestations de service que d'autres départements. Il ajoute qu'avant de penser à créer de nouvelles lignes, il faut conforter celles qui existent.

93. SEINE-SAINT-DENIS

Philippe Dallier sénateur, choisit le département, élu à la présidence de la commission des Finances du conseil départemental de Seine-Saint-Denis déjà conseiller municipal aux Pavillons-sous-Bois, conseiller territorial de l'EPT Grand Paris grand Est et conseiller métropolitain à la métropole du grand Paris, il démissionne du Sénat où Thierry Meignen, maire (LR) du Blanc-Mesnil lui succède.

971. GUADELOUPE. HOMMAGE À LUCETTE MICHAUX-CHEVRY

Le 12 septembre des centaines de Guadeloupéens ont défilé devant le cercueil pour rendre un dernier hommage à Lucette Michaux-Chevry au Conseil départemental. Celle qui fut maire de Basse-Terre, Présidente de la communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe, Sénatrice, Député, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie sous Jacques Chirac, ministre chargée de l'action humanitaire et des Droits de l'homme sous Edouard Balladur, ministre de Jacques Chirac, fut aussi Présidente du Conseil Régional de la Guadeloupe et conseillère générale de la Guadeloupe durant plus de 18 ans

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Le nouveau Président de l'Assemblée des départements de France, François Sauvadet, tout en renouvelant sa confiance au Préfet Pierre Monzani, jusqu'alors DGS de l'association, devenant conseiller spécial du Président, a choisi un nouveau directeur général, le Préfet Bernard Schmeltz, en poste depuis 2020 au Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation (CSAT), organisme en charge de l'évaluation des Préfets et Sous-Préfets.

Le choix de cet énarque de 60 ans, fils de conseiller d'Etat, s'explique aisément : Préfet de la Côte-d'Or et de la région Bourgogne-Franche-Comté, après avoir exercé les mêmes fonctions préfectorales dans le Lot-et-Garonne, la Vendée, l'Essonne et la Corse, Bernard Schmeltz n'est pas seulement un grand connaisseur des départements et collectivités territoriales dans leur diversité ; il a également su nouer, à Dijon, des relations de confiance et d'amitié avec le nouveau Président de l'ADF.

Le journal des Départements souhaite au nouveau directeur général de l'ADF une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions, dans lesquelles il pourra compter sur une administration efficace et des collaborateurs dont chacun peut apprécier les grandes compétences.

ERRATUM: FABIEN BAZIN PRÉSIDENT DE LA NIÈVRE

A la suite d'une erreur, la photo du Président de la Nièvre présentée dans notre dernier numéro n'était pas la bonne.

Merci à tous les lecteurs attentifs qui nous en ont fait la remarque

CULTURE POLITIQUE

ENTRE RÉALITÉ, FICTION ET PASSION...

Avec les choix littéraire de Simon Houdebert

Il ya des films cultes mais aussi des chefs-d'oeuvres du cinéma qui passent parfois à la trappe. Comme il y a des livres célèbres et des pépites littéraires qui ne peuvent être dénichées que par des connaisseurs avertis. Le Journal des Départements sélectionne pour vous les meilleurs séries, les films à ne pas rater et les ouvrages les plus prenants et inspirants pour les élues, cadres territoriaux et plus généralement, pour tous ceux qui se passionnent pour la politique. Bienvenue sur Culture Politique !

Bac Nord

Film français
Réalisé par Cédric Jimenez en 2020
Avec François Civil, Kenza Fortas, Gilles Lellouche

En 2012, Grégory, Yassine et Antoine, sont des agents de la BAC Nord de Marseille, et officient dans les quartiers nord, une des régions aux plus hauts taux de criminalité de France. À la suite d'une intervention musclée pour saisir un « charbonneur », ils ont un accident sur le trajet, ce qui leur est reproché par leur officier, Jérôme, qui ne veut pas que leurs opérations soient trop coûteuses : pour la préfecture de police, un contrôle ou une interpellation a la même valeur. Malgré les soucis, Greg, Antoine et Yass continuent leur vie normalement. Ce dernier s'apprête d'ailleurs à devenir père.

L'exercice de l'Etat

Film français belge
Réalisé par Pierre Schoeller en 2011
Avec Olivier Gourmet, Michel Blanc, Zabou Breitman, Laurent Stocker

Nous sommes au Ministère des Transports. Au lever du jour, des kurokos préparent le bureau du ministre tandis que d'autres escortent une jeune femme nue, qui entre dans la pièce principale, puis avance à quatre pattes et plonge tête la première dans la gueule grande ouverte d'un crocodile.
C'était un rêve. Le ministre des Transports, Bertrand Saint-Jean, est réveillé en pleine nuit pour une urgence : un accident de bus s'est produit sur une route départementale. Le gouvernement français souhaite mener un plan de privatisation de gares ferroviaires.

LIVRES

Les choix de Simon Houdebert

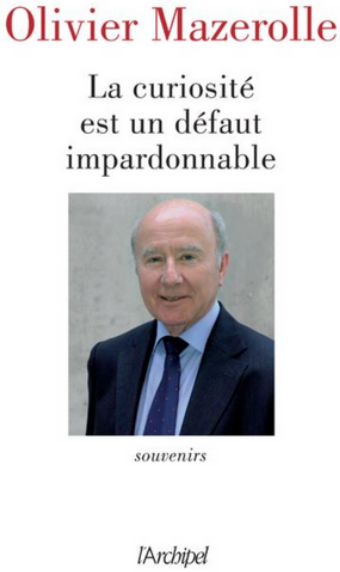

La curiosité est un défaut impardonnable

D'Olivier MAZEROLLE /Septembre 2020

Olivier Mazerolle a connu les huit présidents de la Ve République, la Guerre froide, la chute du mur de Berlin, l'ère du terrorisme et l'aube de la société numérique. Riche de ses 60 ans de carrière, le célèbre journaliste et intervieweur politique dévoile les coulisses de sa profession à travers les grands événements dont il fut un témoin de premier plan : la révolte de Solidarnosc, les conflits au Moyen-Orient, ses rencontres avec Lech Walesa ou Anouar El Sadate, mais aussi les dessous de la politique française. Un éclairage journalistique et politique qui permet au lecteur un singulier voyage dans l'histoire de la Ve République.

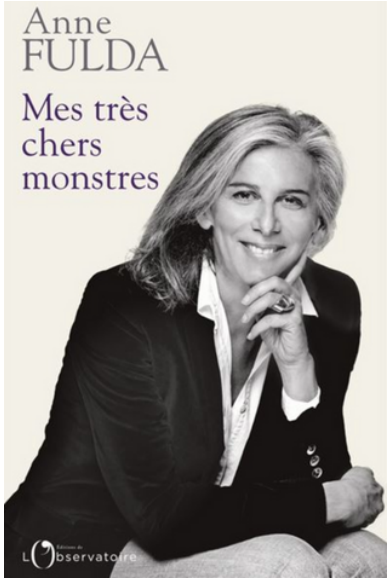

Mes Très Chers Monstres

D'Anne FULDA/Octobre 2020

Journaliste depuis trente ans au Figaro, Anne FULDA a croisé, au fil des ans, bien des "monstres". Des beaux et des laids. Des petits et des grands. Des femmes et des hommes. Des monstres évidents et des monstres charmants et virevoltants, cachant bien leur jeu. Dans cet ouvrage, elle dresse 55 portraits de personnalités qu'elle a rencontrées, venant de divers horizons : journalistes, politiques, chefs d'entreprise, écrivains, acteurs, etc… Un exercice qui permet de mettre en lumière des pans plus méconnus de personnalités venant de divers horizons.

Maintenant, je vais tout vous raconter…

De Jean-Claude GAUDIN/Mars 2021

Celui qui a été député, premier vice-président du Sénat, président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ministre, mais l'essentiel pour lui a toujours été Marseille, sa ville, dont il a été maire pendant 25 ans, a terminé la rédaction de ses mémoires. Cet homme secret n'avait jamais raconté sa longue vie politique.
Dans son ouvrage passionnant, il revient sur les différentes étapes de son parcours dense et riche, et donne également son précieux regard sur l'actualité plus récente que nous connaissons.

Je vous aiderai à vivre, vous m'aiderez à mourir

De Régis Debrayjuin 2021

2 mai 1923. Comme chaque jour, Clemenceau s'installe à sa table de travail. Malgré ses 82 ans, il n'a rien perdu de sa flamboyance ni de son orgueil. Le "Père la Victoire" ignore ce matin-là qu'il se prépare à vivre ses années les plus passionnées. Marguerite Baldensperger, éditrice de quarante ans sa cadette, s'apprête à passer sa porte pour lui proposer d'écrire un livre. Dès lors, leurs destins seront liés. Pourtant, tout les oppose. Elle aussi réservée et discrète que le "Tigre" est colérique et tempétueux. Mais dès leur rencontre, un pacte les unit : "Je vous aiderai à vivre, vous m'aiderez à mourir. ». Nathalie SAINT-CRICQ met dans son livre la lumière sur un Georges Clemenceau plus méconnu, dans les dernières années de sa vie.

Souvenirs, souvenirs...

De Catherine NAY/mai 2021

Grande familière des coulisses du monde politique, Catherine NAY nous offre dans le tome I de ses Mémoires, un récit original et perspicace, plein d'humour, d'intelligence et de vivacité, des règnes successifs de Pompidou, Giscard et Mitterrand, à l'élection de Jacques Chirac, une chronique intime de cet univers de passions où s'affrontent des personnages hors normes dont elle recueille les confidences, décrypte les facettes les plus secrètes ou les mieux dissimulées. Il ne reste plus qu'à attendre le tome 2 !

POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.LEJOURNALDESDEPARTEMENTS.FR

MODE DE SCRUTIN, MANDAT, PARRAINAGES... : L'ESSENTIEL DES RÈGLES QUI ENCADRENT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Des règles fixées par la Constitution

Introduite à l'initiative du Général de Gaulle après son approbation par référendum du 28 octobre 1962, la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962(nouvelle fenêtre) a institué l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Ce suffrage est appliqué pour la première fois en 1965.

Les conditions à remplir pour pouvoir être candidat, le calendrier électoral, le financement et l'organisation de la campagne électorale sont précisés et s'imposent à tous les candidats.
La Constitution de la Ve République a imposé un mandat présidentiel de sept ans. La loi constitutionnelle du 2 octobre 2000 a abaissé le mandat à cinq ans (quinquennat).
Jusqu'à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, il n'y avait pas de limite au nombre de mandats que pouvait effectuer un président de la République. L'article 6 de la Constitution(nouvelle fenêtre) précise désormais que "Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs", soit dix ans de fonctions pour un président réélu.

L'élection présidentielle a lieu 20 jours au moins et 35 jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercice.
Le scrutin se déroule au suffrage universel direct, uninominal (vote pour un candidat), à deux tours.

Pour être élu au premier tour, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (soit plus de 50% des suffrages exprimés), sinon un second tour est organisé 15 jours plus tard. Seuls peuvent y participer les deux candidats arrivés en tête lors du premier tour. Dans la pratique, un deuxième tour de vote a toujours été nécessaire, aucun candidat n'ayant jamais dépassé 50% des suffrages exprimés au premier tour (Charles de Gaulle a obtenu 44,6 % lors de l'élection de 1965, le maximum rencontré).

Si, avant le premier tour, un des candidats décède ou se trouve empêché, le Conseil constitutionnel prononce le report de l'élection. En cas de décès ou d'empêchement de l'un des deux candidats pour le second tour, il est procédé de nouveau à l'ensemble des opérations électorales.

Les conditions pour être candidat

Tout citoyen français peut être candidat s'il a plus de 18 ans, est électeur et n'est pas privé de ses droits d'éligibilité.

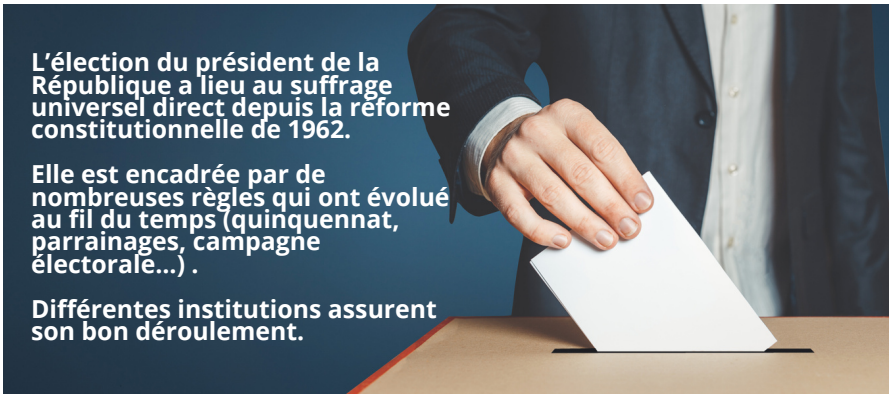

Pour pouvoir se présenter à l'élection, il faut être également parrainé par 500 élus (les 500 signatures) : maires, parlementaires, conseillers généraux, conseillers régionaux, etc., émanant d'au moins trente départements ou territoires d'outre-mer sans que plus d'un dixième proviennent du même département.
Une fois les 500 parrainages réunis, les candidats doivent fournir au Conseil constitutionnel une déclaration de patrimoine, une déclaration d'intérêts et d'activités ainsi que l'engagement de déposer, en cas d'élection, une nouvelle déclaration de patrimoine en fin de mandat.
Les candidats doivent, par ailleurs, désigner un mandataire financier qui recueille les fonds pour leur campagne électorale et les verse sur un compte bancaire unique ouvert à cet effet. Le compte de campagne doit retracer toutes les recettes et tous les frais de campagne qui ne doivent pas dépasser un plafond, réévalué périodiquement.
Le remboursement des frais de campagne par l'État a lieu sur une base forfaitaire, en fonction du score obtenu par les candidats.

Les acteurs institutionnels impliqués dans l'élection présidentielle

Plusieurs instances ont un rôle à jouer dans l'élection présidentielle.
Le **Conseil constitutionnel** recueille les parrainages, établit la liste des candidats officiels et veille à la régularité de l'élection du président de la République. Il examine les réclamations et proclame les résultats du scrutin. Le **ministère de l'intérieur** est chargé de l'organisation de l'élection et de son bon déroulement et s'appuie pour cela sur les personnels des préfectures.

Des autorités administratives indépendantes interviennent également dans plusieurs aspects de l'élection présidentielle, comme pour toute consultation électorale nationale. Ainsi, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)(nouvelle fenêtre) veille, plusieurs mois avant le scrutin, au traitement équitable des temps de parole ou d'antenne des candidats déclarés ou présumés et de leurs soutiens à la télévision et à la radio. Il organise aussi la campagne électorale officielle radiotélévisée qui commence 15 jours avant le premier tour.

La régularité, la qualité et l'objectivité des sondages d'opinion (échantillon interrogé, recueil des réponses, date, publication des marges d'erreur, etc.) sont contrôlées par la Commission des sondages.(nouvelle fenêtre) Il s'agit d'empêcher que la publication de sondages électoraux vienne influencer ou perturber les électeurs. La publication, la diffusion ou le commentaire de tout sondage électoral la veille et le jour de chaque tour de scrutin sont interdits.
Le contrôle des comptes de campagne des candidats est assuré par la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques(nouvelle fenêtre) (CNCCFP).

Une commission temporaire est instituée pour le temps de la campagne électorale présidentielle : la Commission nationale de contrôle de la campagne électorale(nouvelle fenêtre). Installée avant le scrutin, elle veille à ce que les candidats bénéficient des mêmes facilités de la part de l'État pour la campagne électorale et contrôle le respect des règles sur les affiches et les professions de foi. De façon plus générale, elle surveille les différents aspects de la campagne : réunions publiques, presse écrite, médias, internet… La Commission est représentée dans les départements et outre-mer par des commissions locales de contrôle.

SOURCE : VIE-PUBLIQUE.FR
date de création 6 septembre2021

RETOUR SUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES PAR BERNARD DE FROMENT

DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES MARQUÉES PAR UNE GRANDE STABILITÉ DU RAPPORT DE FORCES CENTRE/DROITE MODÉRÉE ET PAR LA PRIME ACCORDÉE AUX SORTANTS, SANS DOUTE LARGEMENT DUES À UNE ABSTENTION RECORD

Selon les chiffres définitifs du ministère de l'Intérieur, le taux de participation pour le second tour des élections départementales des 20 et 27 juin 2021 a été de 34,36%, alors qu'il avait été de 49,98% pour les élections du mois de mars 2015.
La circonstance selon laquelle à peine plus d'un tiers des électrices et des électeurs se sont déplacés pour élire dans les 2054 cantons que compte la France depuis le nouveau découpage de 2014 (4055 cantons avant la réforme) a, de façon évidente, profité aux élus sortants. Sans doute cette situation s'explique-t-elle largement par l'occasion ainsi offerte aux majorités et élus en place de faire preuve de leur efficacité et de leur résilience à l'égard de la population durant cette période troublée (distribution de masques, marques de sympathie et solidarité,…) ; il est vraisemblable, également, que le scepticisme croissant de nos concitoyens, de plus en plus critiques à l'égard de l'action publique, ait eu pour effet de renforcer le poids électoral des électrices et électeurs les plus politisés et les plus âgés, lesquels sont en proportion plus favorables aux élus sortants.

A titre d'exemple de cette prime aux sortants, on peut citer les résultats du département de la Creuse, (cher au rédacteur de ce commentaire), où la majorité sortante qui l'avait emporté en 2015 d'une courte tête (8 cantons sur 15) contre la gauche qui dirigeait le département depuis 2001, a conforté sa majorité de 2 sièges, tous les sortants ayant été réélus, à l'exception notable du canton d'Aubusson, où le binôme de droite et du centre l'a emporté à la faveur d'une division au sein du parti socialiste. Mais plus que ce résultat d'ensemble, ce qui est remarquable est le score exceptionnel obtenu par la présidente LR du département, Valérie Simonet et son binôme Jérôme Sauty, réélus au 1er tour dans leur canton d'Auzances, historiquement, pourtant, ancré à gauche, avec 80,85% des voix, contre 51,59% seulement en 2015 !

S'agissant de la répartition des élus départementaux sur l'échiquier politique et de l'équilibre des forces au niveau national, on relèvera, tout d'abord, les échecs de la République en Marche et du Rassemblement National à s'implanter (le RN qui comptait 62 conseillers départementaux en 2015 a perdu 36 élus et n'est plus présent que dans 8 départements au lieu de 14). LREM et la majorité présidentielle peuvent, malgré tout, se prévaloir d'un succès : le gain de la présidence du Conseil départemental de la Guadeloupe, avec l'élection de Guy Losbar, président du GUSR par 25 voix contre Jocelyn Sapotille, candidat socialiste.

Il convient, ensuite, de noter la chute du dernier bastion départemental communiste : le Val-de-Marne, dirigé entre 2001 et 2021 par Christian Favier (PCF), l'est maintenant par Olivier Capitanio, jusqu'alors maire LR de Maisons-Alfort.

Rappelons qu'un autre fief communiste, la Seine-Saint-Denis, avait basculé en 2008, au profit du PS, dont le président est depuis 2012 Stéphane Roussel. Quant à l'Allier, qui a au cours des dernières décennies connu une alternance de présidents centristes (1985-1998 ; 2015-2021) et communistes (1998-2001 ; 2008-2015), on signalera la très belle victoire lors des élections départementales de 2021 de Claude Riboulet, réélu président, dès le premier tour, par 30 voix, contre 7 blancs et 1 nul, score qui laisse à penser que le PCF ne dirigera plus à l'avenir le département bourbonnais, longtemps considéré comme un territoire emblématique du communisme rural (le résistant Pierre Villon et le directeur de la Terre André Lajoinie, candidat aux élections présidentielles en 1988, en furent députés, et Jean-Paul Dufrègne, ancien président du département, est l'un de ses 3 députés actuels).

Conséquence de la prime aux sortants, les changements de majorité ont été peu nombreux :
Ont basculé à droite, l'Ardèche, les Alpes-de-Haute-Provence, le Finistère, le Puy-de-Dôme et le Val-de-Marne (5) ;
Ont viré à gauche : la Charente, les Côtes d'Armor et le Tarn-et-Garonne (3) ;
Est passée du PS à la majorité présidentielle (du moins le président du conseil départemental), la Guadeloupe.

Avec 2 présidences d'exécutif de plus pour la droite et le centre, l'équilibre des forces politiques au sein de l'Assemblée des départements de France (ADF) est donc resté pratiquement inchangé : 65 présidentes ou présidents appartiennent à la droite républicaine (LR) ou au Centre (UDI et DVD) ; 26 à la gauche (PS, PRG, DVG) ; 4 à la majorité présidentielle (LREM, MODEM et GUSR) ; 1 autonomiste corse (Femu a Corsica-FaC). C'est donc sans surprise, qu'au terme d'une primaire qui l'opposait à Jean-Léonce Dupont (UDI-Calvados), Olivier Richou (UDI-Mayenne) et Arnaud Viala (LR-Aveyron), François Sauvadet, ancien ministre, président UDI de la Côte-d'Or depuis 2008, a été élu président de l'ADF, en remplacement de Dominique Bussereau (DVD ancien LR), qui ne s'était pas représenté dans son département de la Charente-Maritime.

Les départements dirigés par un président appartenant à la majorité présidentielle constituent des cas particuliers : l'Eure, les Pyrénées-Atlantiques et la Seine-Maritime, bien que présidés par des élus macronistes, comptent en fait une forte majorité

RETOUR SUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES PAR BERNARD DE FROMENT

d'élus de la droite et du centre ; le conseil départemental de Guadeloupe, en revanche, est composé pour l'essentiel d'élus de gauche.

La féminisation des conseils départementaux et de leurs exécutifs, totale depuis le redécoupage cantonal et la réforme du mode de scrutin mis en œuvre pour les élections de mars 2015 ne s'est pas encore traduite par la parité au niveau des présidences des départements. Loin s'en faut !
Mais elle a en 2021 fait de légers progrès : les présidentes de département sont désormais 19 contre 12 auparavant.

Côté renouvellement, si les anciens présidents et présidentes sont largement majoritaires, on note malgré tout l'élection de 30 nouveaux patrons ou patronnes d'exécutif départemental.

L'âge moyen des Présidents de conseils départementaux élus en 2021 reste quasiment le même qu'en 2015, il est d'environ 58 ans. Cette moyenne ne reflète pas la grande amplitude entre les plus jeunes présidents et les plus âgés. En 2021, comme en 2015, le plus jeune président, né en 1986, était et reste Sébastien Lecornu, président du conseil départemental de l'Eure et ministre des Outre-mer. Quant au plus âgé des présidents élus en 2021, il s'agit de Jean-Jacques Lasserre, 77 ans, dont c'est le deuxième mandat à la tête du département du Pyrénées-Atlantiques. En 2015, le doyen était une doyenne : Josette Borel-Lincertin, qui était âgée de 74 ans. Signalons qu'en cours de mandat, le plus âgé des présidents de la mandature précédente était Claude Térouinard, élu président après le renouvellement au Sénat d'Albéric de Montgolfier de 80 ans lors de son élection en septembre 2017.

Il n'est pas sans intérêt, par ailleurs, de relever certaines particularités dans la répartition des élus sur le territoire :
Les départements à majorité de gauche sont largement concentrés dans le sud-ouest de la France : les régions Nouvelle-Aquitaine (Charente, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Haute-Vienne) et Occitanie (Ariège, Aude, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne) totalisent 18 des 26 départements à majorité de gauche, les 8 autres se répartissant entre la Bretagne historique (Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique) et diverses régions de France (Meurthe-et-Moselle, dans le Grand-Est, la Nièvre et la Haute-Saône, en Bourgogne-Franche-Comté, le Pas-de-Calais, dans les Hauts-de-France et la Seine-Saint-Denis en région Ile-de-France)

Cette territorialisation forte du vote gauche-droite, (la « mayonnaise » du vote « en même temps » n'ayant pas pris pour les élections locales), se voit amplifiée si l'on ne se borne pas à prendre en compte la répartition politique des majorités au plan national, mais que l'on regarde celle-ci au plan des 2054 cantons.

Sans que l'on ait fait l'effort quelque peu fastidieux de réaliser le travail sur l'ensemble des départements de la République, il semble que le cas des majorités étriquées soit plutôt rare, la palme revenant en la matière au Finistère qui a basculé à droite par le vote d'un seul canton, Brest 3 remporté avec 4 voix seulement de majorité.

Pour illustrer le fait que les majorités obtenues sont souvent écrasantes, on relèvera :
A droite et au centre, les cas des Yvelines où pour la deuxième mandature successive les binômes soutenus par Pierre Bédier (le président LR) ont fait le « grand chelem », ou celui encore de l'Eure-et-Loir, où là également seuls la droite républicaine et le centre ont des élus, situation qui n'a pas empêché, comme en 2015, un âpre combat pour la présidence du département (Claude Térouinard, 84 ans, président sortant DVD et doyen de l'assemblée, qui l'avait emporté d'une courte tête 16 voix contre 14, a perdu en 2021, avec le même écart, contre Christophe Le Dorven, LR). Dans les Alpes-Maritimes (27 cantons) et en Haute-Savoie (17 cantons), départements traditionnellement à droite, la gauche n'obtient la majorité que dans 1 canton ; dans le Cantal (15 cantons) et en Haute-Loire (19 cantons), la gauche ne l'emporte que dans 2 cantons.

Dans les départements tenus par la gauche, le même phénomène s'observe, dans des proportions toutefois légèrement moindres : dans l'Ariège, la gauche détient 10 des 13 cantons ; dans l'Aude 13 sur 16 ; dans les Landes 13 sur 15 ; dans la Haute-Garonne 23 sur 27 ; dans le Lot 15 sur 17.

On achèvera cette revue rapide par un constat : s'il existe bien une correspondance entre les résultats des élections départementales et régionales dans le plus grand nombre de régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, où les exécutifs départementaux sont généralement en phase avec la majorité régionale de gauche ; Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Pays-de-la-Loire, dont les départements qui les composent sont très majoritairement à droite), cette correspondance n'existe ni dans la région Centre-Val-de-Loire, ni en Bourgogne-Franche-Comté, ni enfin à la Réunion, région pourtant mono départementale. Cette discordance paradoxale est particulièrement marquée en Centre-Val-de-Loire dont les 5 départements qui la composent (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loiret) sont tous dirigés par la droite et le centre. Les explications de cette situation insolite sont multiples : la présence dans chacune de ces régions d'un Rassemblement National fort qui a pu se maintenir, l'absence d'alliance entre la REM et quelquefois le MODEM et les formations politiques traditionnelles (qu'elles soient de gauche, de droite ou du centre), mais également aussi la prime à la majorité et au président(e) sortant(e).

ÉLUS LOCAUX :
LA PART DES FEMMES AUGMENTE, CELLE DES JEUNES BAISSE

À la suite notamment des élections régionales et départementales en 2021, une étude de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) dévoile le profil des nouveaux élus locaux. Elle constate une hausse de la part de femmes, alors que celle des jeunes élus a régressé par rapport à 2015.

L'étude publiée en août 2021 par la Direction générale des collectivités locales (DGCL)(nouvelle fenêtre) constate deux évolutions :

la part des femmes progresse parmi les élus locaux. Un des points de la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique était de renforcer notamment la parité au sein des exécutifs locaux. La part des femmes atteint désormais presque 42% parmi les élus municipaux, mais elle reste plus faible et plus disparate parmi les présidents d'exécutifs ;

deuxième enseignement, la part des jeunes élus dans les conseils départementaux et régionaux a diminué en 2021 par rapport à 2015**.**

De plus en plus de femmes parmi les élus locaux

Selon l'étude, il y a une augmentation de la part des femmes parmi l'ensemble des élus locaux. En ce qui concerne les élus municipaux, la part des femmes atteint 42,4% en 2021 avec une progression quasiment de dix points par rapport à 2001 (33%).
Dans les conseils communautaires, cette proportion a légèrement progressé passant de 31,4% en 2014 à 35% en 2021.

Les dispositions relatives à la parité adoptées au cours des dernières années imposent une stricte alternance des candidats de chaque sexe sur les listes.

Cette obligation en vigueur depuis 2014 a également porté ses fruits parmi les **conseillers départementaux** : la **part des femmes** est passée de **13,8% en 2011** à **50% en 2015 et en 2021**.

Une progression similaire est observée dans les effectifs des **conseils régionaux** où la part des femmes s'élève désormais à **48,6**%.

Si la part des femmes parmi les élus locaux augmente en général, celle-ci reste "plus faible et plus disparate parmi les présidents d'exécutifs" avec :

11,4% des présidents de conseils communautaires ;
19,8% des maires ;
20,2% des présidents des conseils départementaux ;
31,6% des présidents de régions.

La part des jeunes diminue par rapport à la pyramide des âges de la population

Selon l'étude, au 1er janvier 2021, la population française adulte est répartie équitablement en trois tiers entre les personnes de 18 à 40 ans, de 40 à 60 ans et de 60 ans ou plus.

Or, la part d'élus de moins de 40 ans reste cependant "très inférieure" à ce tiers par rapport à la population de 18 ans et plus : elle varie entre 7% pour les conseillers communautaires et 18% pour les conseillers régionaux ou municipaux.

Les jeunes sont encore moins présents parmi les présidents d'organes délibérants. Seulement 3,9% des maires ont moins de 40 ans et aucun président de conseil régional n'a moins de 40 ans.
Quant au profil socio-professionnelle des élus locaux, l'étude fait ressortir que la part des agriculteurs et des cadres est proportionnellement plus élevée que dans la population tandis que les ouvriers sont moins représentés.

En raison de nombreuses communes rurales, les agriculteurs restent ainsi fortement représentés avec 8% des conseillers municipaux et 7,5% des conseillers communautaires.

Dans le même temps, les employés et les ouvriers sont très sous-représentés sauf au sein des conseils municipaux.

SOURCE : VIE-PUBLIQUE.FR
date de création 6 septembre2021

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

JOURNALDESDEPARTEMENTS.FR
BONNE
RENTRÉE 2021